



## SONEDE INTERNATIONAL

Société anonyme au capital de 1 000 000 dinars divisé en 50 000 actions  
de nominal 20 Dinars entièrement libérées  
**Siège social** : Colisée Soula Esc B, 3<sup>ème</sup> étage, El Manar II - Tunis 2092 -  
**Identifiant unique** : 1119736 V  
**Téléphone** : (+216) 71.875.860/ **Fax** : (+216) 71.875.850

### Prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de SONEDE INTERNATIONAL de 1 000 000 dinars à 3 000 000 dinars

**Nombre de titres à émettre : 100 000 actions nouvelles de nominal 20 dinars  
au prix d'émission 20 dinars**

Visa **22/1083** du **29 AOÛT 2022** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022, pour tout placement sollicité après le 31/08/2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

### Responsable chargé de l'information

**Mme Rim ABID**

Adresse : Colisée Soula Esc B, 3<sup>ème</sup> étage, El Manar II - Tunis 2092 -

Tel: (+216) 71.875.860

Fax: (+216) 71.875.850

E-mail : [l.labidi@sonede-inter.com](mailto:l.labidi@sonede-inter.com)

**Août 2022**

Le présent prospectus est mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la SONEDE INTERNATIONAL (Colisée Soula Esc -B 3<sup>ème</sup> étage El Manar II Tunis 2092) et sur le site internet du CMF ([www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 31/08/2022



## SOMMAIRE

<b>PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE EMETTRICE .....</b>	<b>6</b>
<b>FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL .....</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES .....</b>	<b>10</b>
1.1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS .....	10
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS .....	10
1.3. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES .....	10
1.4. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES .....	12
1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION.....	12
<b>CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION .....</b>	<b>13</b>
2.1. CARACTERISTIQUES ET MODALITES DE L'OPERATION .....	13
2.1.1. DECISION A L'ORIGINE DE L'EMISSION.....	13
2.1.2. BUT DE L'EMISSION .....	13
2.1.3. CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION .....	13
2.1.4. PRIX D'EMISSION .....	14
2.1.5. DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION .....	14
2.1.6. PERIODE DE SOUSCRIPTION .....	14
2.1.7. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES.....	15
2.1.8. MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES.....	15
2.1.9. MODE DE PLACEMENT .....	15
2.1.10. JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES.....	15
2.2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS .....	15
2.2.1. DROITS ATTACHES AUX VALEURS MOBILIERES OFFERTES.....	15
2.2.2. REGIME DE NEGOCIABILITE.....	15
2.2.3. REGIME FISCAL APPLICABLE.....	16
2.3. MARCHE DES TITRES .....	16
2.3.1. NEGOCIATION EN BOURSE DES ACTIONS ANCIENNES.....	16
2.3.2. NEGOCIATION EN BOURSE DES ACTIONS NOUVELLES SOUSCRITES EN NUMERAIRE .....	16
2.3.3. NEGOCIATION EN BOURSE DES DROITS DE SOUSCRIPTION .....	16
2.4. TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE LITIGES.....	16
2.5. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING .....	16
<b>CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL .....</b>	<b>17</b>
3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE .....	17
3.1.1. DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL.....	17
3.1.2. FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE.....	17
3.1.3. DATE DE CONSTITUTION ET DUREE .....	17
3.1.4. OBJET SOCIAL (Article 3 des statuts).....	17
3-1-5 IDENTIFIANT UNIQUE .....	18
3.1.6. EXERCICE SOCIAL .....	18
3.1.7. NATIONALITE.....	18
3.1.8. CAPITAL SOCIAL .....	18

3.1.9. REGIME FISCAL .....	18
3.1.10. CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES .....	19
3.1.11. LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS DE LA SOCIETE.....	23
3.1.12. RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES, LE CMF, LA BVMT ET TUNISIE CLEARING.....	23
3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE.....	23
3.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	23
3.4. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 25/08/2022.....	24
3.4.1. ACTIONNAIRES DETENANT INDIVIDUELLEMENT 3% ET PLUS DU CAPITAL SOCIAL AU 25/08/2022 24	
3.4.2. CAPITAL ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION 25/08/2022 .....	25
3.4.3. NOMBRE D'ACTIONNAIRES AU 25/08/2022 .....	25
3.5. RELATIONS DE LA SOCIETE AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2021 .....	25
3.5.1. INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS .....	25
3.5.2. LES GARANTIES, SURETES REELLES ET CAUTIONS DONNEES OU REÇUES .....	25
3.5.3. TRANSFERTS DE RESSOURCES .....	25
3.5.4. RELATIONS COMMERCIALES .....	26
3.5.5. DIVIDENDES ET AUTRES REMUNERATIONS ENCAISSEES PAR SONEDE INTERNATIONAL ET DISTRIBUES PAR LES AUTRES PARTIES LIEES .....	26
3.5.6. DIVIDENDES ET AUTRES REMUNERATIONS DISTRIBUEES PAR SONEDE INTERNATIONAL ET ENCAISSES PAR LES AUTRES PARTIES LIEES.....	26
3.5.7. PRESTATIONS DE SERVICES .....	28
3.5.8. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE SONEDE INTERNATIONAL ENVERS SES DIRIGEANTS.....	29
3.6. DIVIDENDES .....	29
3.7. MARCHE DES TITRES .....	29
<b>CHAPITRE 4 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA SOCIETE .....</b>	<b>30</b>
4.1 PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE ET DE SON ACTIVITE :.....	30
4.1.1 PRESENTATION DU SECTEUR D'ACTIVITE : .....	30
4.1.2 PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE SONEDE INTERNATIONAL .....	31
4.2 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 31/12/2021 :.....	37
4.2.1 EVOLUTION DES REVENUS .....	37
4.2.2 EVOLUTION DES ACHATS CONSOMMES .....	38
4.2.3 EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE .....	38
4.3 INDICATEURS D'ACTIVITE SEMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2022.....	39
4.4 CERTIFICATION ET MISE A NIVEAU .....	39
4.5 FACTEURS DE RISQUES.....	39
4.5.1 RISQUE JURIDIQUE:.....	39
4.5.2 RISQUES DE CHANGE : .....	40
4.5.3 RISQUES LIES A LA CONCURRENCE.....	40
4.5.4 RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION .....	41
4.5.5 RISQUE FISCAL DE DOUBLE IMPOSITION SUR MARCHES ETRANGERS.....	41
4.5.6 RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	41
4.5.7 RISQUES DE CONTREPARTIE OU DE REGLEMENT.....	42
4.5.8 RISQUES D'INSTABILITE SECURITAIRE DANS CERTAINS PAYS AFRICAIN .....	42

4.6	DEPENDANCES :	42
4.6.1	DEPENDANCE VIS-A-VIS DE FOURNISSEURS	42
4.6.2	DEPENDANCE A L'EGARD DES CLIENTS	42
4.7	LITIGES ET ARBITRAGE EN COURS	42
4.8.	ORGANISATION DE LA SOCIETE	43
4.8.1	GOUVERNANCE	43
4.8.2.	CONTROLE INTERNE	44
4.8.3.	SYSTEME D'INFORMATION	45
4.9	POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF	45
4.10.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA SOCIETE	46
4.10.1	INVESTISSEMENTS RECENTS OU EN COURS DE REALISATION	46
4.10.2	INVESTISSEMENTS FUTURS	46
4.11.	MATRICE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES)	47
<b>CHAPITRE 5 - PATRIMOINE-SITUATION FINANCIERE-RESULTAT</b>		<b>48</b>
5.1.	PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31/12/2021	48
5.1.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2021	48
5.1.2	IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31/12/2021	48
5.2	PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 31/12/2021	48
5.3	RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE	49
5.3.1.	ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2021	49
5.3.2.	NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2021	71
5.3.3.	ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2021	76
5.3.4.	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 31 DECEMBRE :	76
5.3.5.	TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES	77
5.3.6.	AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	78
5.3.7.	EVOLUTION DU BENEFICE NET ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION	78
5.3.8.	EVOLUTION DES DIVIDENDES	78
5.3.9.	EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	79
5.3.10.	EVOLUTION DE LA STRUCUTRE FINANCIERE	79
5.3.11	PRINCIPAUX INDICATEURS ET RATIOS	80
<b>CHAPITRE 6 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES</b>		<b>83</b>
6.1.	MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	83
6.1.1.	MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	83
6.1.2.	MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION	85
6.1.3.	PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	84
6.1.4.	MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D' AUTRES SOCIETES	84
6.1.5.	FONCTION DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA SOCIETE OU L'ETABLISSEMENT QU'ILS REPRESENTENT	85
6.2.	INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2021	85
6.2.1.	REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2021	85
6.2.2.	PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2021	86

6.3. CONTROLE .....	86
6.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL : .....	86
<b>CHAPITRE 7 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PERSPECTIVES D'AVENIR .....</b>	<b>87</b>
7.1 EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES .....	87
7.1.1 EVOLUTION RECENTE ET ANALYSE DE PERFORMANCES .....	87
7.1.2 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT .....	87
7.2. PERSPECTIVES D'AVENIR.....	88
7.2.1 HYPOTHESES DE L'ETAT DE RESULTAT PREVISIONNEL.....	88
7.2.2 HYPOTHESES DU BILAN PREVISIONNEL .....	90
7.3. LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS SONEDE INTERNATIONAL .....	92
7.3.1. BILANS PREVISIONNELS.....	92
7.3.2. ETATS DE RESULTATS PREVISIONNELS .....	94
7.3.3. ETATS DE FLUX DE TRESORERIE PREVISIONNELS .....	95
7.3.4. INDICATEURS DE GESTION PREVISIONNELS .....	96
7.3.5. RATIOS FINANCIERS PREVISIONNELS.....	96
7.3.6. MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT .....	98
7.3.7. AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2022 A 2026 .....	99

## **PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE EMETTRICE**

---

La création de SONEDE INTERNATIONAL en Septembre 2009, par la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) a été motivée par le souci de valoriser le savoir-faire acquis depuis la création de la société fondatrice en 1968 et de capitaliser sur la confiance de ses différents partenaires, notamment à l'échelle du continent africain pour offrir des services de qualité qui répondent aux besoins des clients.

SONEDE INTERNATIONAL est une société totalement exportatrice, spécialisée dans les études et le suivi des travaux hydrauliques en Afrique et au Moyen Orient.

La SONEDE met à la disposition de SONEDE INTERNATIONAL son capital technique, ressources humaines et matérielles. Les experts de la SONEDE sont mobilisés par SONEDE INTERNATIONAL dans le cadre des projets dans le domaine de l'eau potable. Cette mise à disposition est concrétisée par une attestation d'appui signée par le Président Directeur Général de la SONEDE. Outre ses propres références, SONEDE INTERNATIONAL se base sur les références de la SONEDE dans les domaines techniques, institutionnels, organisationnels et de gestion. En effet, la SONEDE qui possède les compétences nécessaires, à travers plus de 500 ingénieurs multidisciplinaires et 200 gestionnaires et cadres spécialistes dans le domaine administratif, entrepreneurial, et institutionnel et qui gère plus de 2,9 millions d'abonnés, met toutes ses compétences à la disposition de SONEDE INTERNATIONAL.

SONEDE INTERNATIONAL bénéficie également du soutien et de l'expertise de ses autres actionnaires notamment sur le plan relationnel et stratégique.

Au 31/12/2021, le capital de SONEDE INTERNATIONAL s'élève à 1.000.000 DT détenu à hauteur de 35% par la SONEDE.

Une augmentation du capital de 2.000.000 DT est envisagée dans le but :

- de consolider les fonds propres de la société permettant à celle-ci de participer aux appels d'offres internationaux qui exigent en général à ce que les soumissionnaires disposent de fonds propres supérieurs à cinq cent (500.000) mille euros ;
- d'assurer la participation de SONEDE INTERNATIONAL dans le capital social de la société Fermière « SBA des Eaux » constituée dans le cadre du projet Bénin. L'objet de ce projet est l'affermage du réseau d'eau potable en milieu rural au Bénin pour une période de dix ans et la réalisation des travaux de mise en conformité des réseaux et des ouvrages.

- de se conformer aux exigences des termes de l'appel d'offres du projet Bénin se rapportant à la participation de SONEDE INTERNATIONAL en sa qualité de chef de file du consortium déclaré adjudicataire dans le capital de la société « SBA des Eaux ».

Les efforts déployés par SONEDE INTERNATIONAL pour bénéficier d'une notoriété sur le marché africain ont permis d'atteindre un résultat d'exploitation au 31/12/2021 qui s'élève à 694.593 DT enregistrant une augmentation de 410.751 DT, soit une augmentation de 144,7% par rapport au résultat d'exploitation au 31/12/2020.

Cette amélioration du résultat d'exploitation est due à l'augmentation du chiffre d'affaires en 2021, en effet le chiffre d'affaires au 31/12/2021 est de 2.004.050 DT, alors qu'au 31/12/2020 le chiffre d'affaires était de 1.399.456 DT, soit une augmentation de 43,2%.

Les charges liées à l'exploitation au 31/12/2021 s'élève à 1.324.726 DT contre 1.131.071 DT au 31/12/2020, enregistrant une augmentation des charges de 193.655 DT, soit 17,12%.

Au premier semestre 2022, les indicateurs d'activité de la société se présentent comme suit :

(en DT)

Désignation	2 <sup>ème</sup> Trimestre			1 <sup>er</sup> Semestre			31/12/2021 (**)
	2021 (*)	2022	Variation en %	2021 (*)	2022	Variation en %	Valeur en DT
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>501 012</b>	<b>432 638</b>	<b>(13,6%)</b>	<b>1 275 853</b>	<b>637 375</b>	<b>(50,0%)</b>	<b>2 004 050</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>146 546</b>	<b>91 055</b>	<b>(37,9%)</b>	<b>286 436</b>	<b>166 310</b>	<b>(41,9%)</b>	<b>586 182</b>
dont Charges de personnel	21 966	21 966	0,0	43 932	43 932	0,0	87 863
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>184 636</b>	<b>302 885</b>	<b>64,0%</b>	<b>462 117</b>	<b>422 753</b>	<b>(8,5%)</b>	<b>738 544</b>
<b>Taux de marge</b>	<b>34%</b>	<b>9%</b>		<b>41%</b>	<b>8%</b>		<b>34%</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>6 983</b>	<b>14 037</b>	<b>101,0%</b>	<b>16 483</b>	<b>17 820</b>	<b>8,1%</b>	<b>27 933</b>
<b>Charges financières</b>	<b>7 671</b>	<b>6 808</b>	<b>(11,3%)</b>	<b>17 040</b>	<b>10 979</b>	<b>(35,6%)</b>	<b>30 684</b>

(\*) Le système d'information interne de la société ne permet pas de générer les données trimestrielles et semestrielles relatives à l'exercice 2021. Les valeurs affichées représentent une moyenne par rapport aux données annuelles de l'exercice 2021 et ne sont donc pas comparables aux données arrêtées au 30/06/2022.

(\*\*) Données auditées

## FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL

---

Le capital social de SONEDE INTERNATIONAL sera porté de 1.000.000 DT à 3.000.000 DT par la création et l'émission de 100.000 actions nouvelles au 20 DT l'action à souscrire en numéraire au prix de 20DT et à libérer de moitié à la souscription.

Les cent mille (100.000) actions nouvelles souscrites à l'occasion de l'augmentation de capital porteront jouissance en dividende à partir du 01/01/2022 à hauteur de leur libération, soit la moitié.

### **Droit préférentiel de souscription :**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible, et ce conformément à la réglementation en vigueur.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : la souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison **de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SONEDE INTERNATIONAL ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

### **Période de souscription :**

La souscription aux 100.000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne, et ce du **13/09/2022** au **27/09/2022** inclus. (\*)

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **03/10/2022** au **07/10/2022** inclus.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les  $\frac{3}{4}$  de l'augmentation décidée (soit 75.000 actions).

---

(\*) Les Actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 27/09/2022 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance

Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

### **Etablissements domiciliataires**

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, au siège de la société SONEDE INTERNATIONAL sis à Colisée Soula Esc –B 3<sup>ème</sup> étage El Manar II Tunis 2092.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 DT représentant la moitié du nominal de l'action.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible réservé à l'augmentation du capital de la société SONEDE INTERNATIONAL : STB - Agence El Manar N° 10209077108755578815

Après répartition, les sommes restantes disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au siège de la société dans un délai ne dépassant pas les dix (10) jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le 07/10/2022.

## CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

---

### 1.1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS

**Monsieur Abderraouf NOUCER**  
**Directeur Général de SONEDE INTERNATIONAL**

### 1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée »

**Le Directeur Général de SONEDE INTERNATIONAL**  
**Monsieur Abderraouf NOUCER**



### 1.3. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

Etats financiers arrêtés au 31/12/2019, 31/12/2020 et au 31/12/2021

Cabinet Zouheir BEN ALI, Expert-Comptable membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Adresse : Rue Lac Victoria Imm. Lac des Cygnes – B3 Les Berges du Lac 1053 - TUNIS

Tél : 71.963.999 – 71.962.770 - Fax : 71.962.430

**Zouheir BEN ALI**  
**Expert Comptable**  
**Commissaire aux comptes**  
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Tél: 71 963 999 - Fax: 71 962 430



## **OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2021**

Les états financiers de la société SONEDE INTERNATIONAL relatifs à l'exercice 2021 ont fait l'objet d'un audit effectué par Monsieur Zouhair BEN ALI, Expert-Comptable membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie (OECT) selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

## **OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2020**

Les états financiers de la société SONEDE INTERNATIONAL relatifs à l'exercice 2020 ont fait l'objet d'un audit effectué par Monsieur Zouhair BEN ALI, Expert-Comptable membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie (OECT) selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

## **EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2019**

Les états financiers de la société SONEDE INTERNATIONAL relatifs à l'exercice 2019 ont fait l'objet d'un audit effectué par Monsieur Zouhair BEN ALI, Expert-Comptable membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie (OECT) selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Toutefois, le commissaire aux comptes a formulé l'observation suivante :

### **« Observation**

Nous attirons votre attention sur les évènements postérieurs à la date de clôture des états financiers. Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 4 Juin 2020. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements postérieurement à cette date.

Il est à signaler que la propagation de la pandémie COVID 19 et la crise sanitaire qui sévit en Tunisie et au niveau mondial risque d'avoir des répercussions sur les activités futures de la société.

Ces évènements ne nécessitent aucun ajustement des états financiers de la société au titre de l'exercice 2019. Cependant, ils pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la société au cours des exercices futurs qui ne peut pas être estimée sur la base des informations disponibles. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. »

#### 1.4. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées »

**Le Commissaire aux comptes**  
**Monsieur Zouheir BEN ALI**

**Zouheir BEN ALI**  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes  
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Tél: 71 963 999 - Fax: 71 962 430

#### 1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

##### Responsable chargé de l'information

**Mme Rim ABID**

Adresse : Colisée Soula Esc -B 3 ème étage El Manar II Tunis 2092

Tel: (+216) 71.875.860

Fax: (+216) 71.875.850

E-mail : [Llabidi@sonede-inter.com](mailto:Llabidi@sonede-inter.com)

**La notice légale est publiée au JORT n° 107 du 09 /09 /2022**

**Conseil du Marché Financier**  
N° 22 / 1083 du 29 AOUT 2022  
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994  
Le Président du Conseil du Marché Financier  
**Salah ESSAYEL**



## CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

---

### 2.1. CARACTERISTIQUES ET MODALITES DE L'OPERATION

#### 2.1.1. DECISION A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SONEDE INTERNATIONAL réunie le 28/01/2022 a décidé d'augmenter le capital social de la société de 2.000.000 DT pour le porter de 1.000.000DT à 3.000.000 DT par l'émission de 100.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (1) action ancienne au pair, soit au prix de 20 DT l'action, à libérer de moitié lors de la souscription.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 01/01/2022 à hauteur de leur libération, soit la moitié.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée de :

1. redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en font la demande ;
2. limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions réellement effectuées à condition que celles-ci atteignent les trois-quarts (3/4) au moins du montant de l'augmentation du capital proposée.

#### 2.1.2. BUT DE L'EMISSION

L'augmentation du capital a pour but :

- de consolider les fonds propres de la société permettant à celle-ci de participer aux appels d'offres internationaux qui exigent en général à ce que les soumissionnaires disposent de fonds propres supérieurs à cinq cent (500.000) mille euros ;
- d'assurer la participation de SONEDE INTERNATIONAL dans le capital social de la société SBA des Eaux à constituer dans le cadre du projet Bénin ;
- de se conformer aux exigences des termes de l'appel d'offres du projet Bénin se rapportant à la participation de SONEDE INTERNATIONAL en sa qualité de chef de file du consortium déclaré adjudicataire au capital de SBA des Eaux.

#### 2.1.3. CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION

- Montant de l'augmentation du capital : 2.000.000 dinars
- Nombre d'actions nouvelles à émettre : 100.000 actions
- Valeur nominale de l'action : Vingt (20) dinars
- Prix d'émission : Vingt (20) dinars
- Catégorie : Action Ordinaire
- Forme des actions à émettre : Nominative
- Parité : deux (02) actions nouvelles pour une (1) action ancienne

#### 2.1.4. PRIX D'EMISSION

Les actions nouvelles seront émises à un prix d'émission de 20 DT égal à la valeur nominale à souscrire en numéraire et à libérer de moitié à la souscription.

#### 2.1.5 DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : la souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SONEDE INTERNATIONAL ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

#### 2.1.6. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La souscription aux 100.000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne et ce, du **13/09/2022** au **27/09/2022** inclus. (\*)

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **03/10/2022** au **07/10/2022** inclus.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions réalisées à condition que ce total atteigne au moins les  $\frac{3}{4}$  de l'augmentation décidée (soit 75.000 actions).

---

(\*) Les Actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **27/09/2022** sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance

### **2.1.7. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES**

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués au siège de la société SONEDE INTERNATIONAL sis à Colisée Soula Esc B, 3<sup>ème</sup> étage - El Manar II - Tunis 2092.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 10DT représentant la moitié du nominal de l'action. Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible réservé à l'augmentation du capital de la société SONEDE INTERNATIONAL : STB – Agence El Manar N° 10209077108755578815

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au siège de la société dans un délai ne dépassant pas les dix (10) jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le **07/10/2022**.

### **2.1.8. MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par la Société Émettrice et ce, dès la réalisation de l'opération.

### **2.1.9. MODE DE PLACEMENT**

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 50.000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

### **2.1.10. JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES**

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance à partir du 01/01/2022 à hauteur de leur libération, soit la moitié.

## **2.2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS**

### **2.2.1. DROITS ATTACHES AUX VALEURS MOBILIERES OFFERTES**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

### **2.2.2. REGIME DE NEGOCIABILITE**

Les actions sont librement négociables sur le marché hors cote.

### **2.2.3. REGIME FISCAL APPLICABLE**

Droit commun.

### **2.3. MARCHE DES TITRES**

Les actions de la société SONEDE INTERNATIONAL sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

#### **2.3.1. NEGOCIATION EN BOURSE DES ACTIONS ANCIENNES**

Les cinquante mille (50.000) actions anciennes composant le capital actuel de la société SONEDE INTERNATIONAL seront négociées à partir du **13/09/2022**, droits de souscription détachés.

#### **2.3.2. NEGOCIATION EN BOURSE DES ACTIONS NOUVELLES SOUSCRITES EN NUMERAIRE**

Les 100 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées de moitié seront négociables en Bourse, à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations du capital des sociétés.

Elles seront dès lors négociées sur le marché hors-cote séparément des actions anciennes jusqu'à leur libération totale et la mise en paiement des dividendes de l'année au cours de laquelle la libération aura lieu en totalité. A partir de cette date, toutes les actions seront entièrement libérées.

#### **2.3.3. NEGOCIATION EN BOURSE DES DROITS DE SOUSCRIPTION**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **13/09/2022** au **27/09/2022** inclus (\*).

Il est à préciser qu'aucune séance de régulation ne sera organisée au-delà des délais précités.

### **2.4. TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE LITIGES**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

### **2.5. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING**

Les actions nouvelles souscrites ne seront pas prises en charge par Tunisie Clearing. Les droits de souscription ne seront pas pris en charge par Tunisie Clearing. A cet effet, Tunisie Clearing n'assurera pas les règlements / livraisons sur lesdits droits et actions négociés en Bourse.

---

(\*) Les Actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **27/09/2022** sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance

## CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL

### 3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE

#### 3.1.1. DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL

<b>Dénomination sociale :</b>	<b>SONEDE INTERNATIONAL</b>
<b>Siège social :</b>	Colisée Soula Esc –B 3 ème étage El Manar II Tunis 2092
<b>Téléphone :</b>	(+216) 71.875.860
<b>Fax :</b>	(+216) 71.875.850
<b>E-mail :</b>	sonede-inter@sonede-inter.com

#### 3.1.2. FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable : Droit commun

#### 3.1.3. DATE DE CONSTITUTION ET DUREE

<b>Date de constitution :</b>	<b>28 Septembre 2009</b>
<b>Durée :</b>	99 ans à compter du jour de sa constitution

#### 3.1.4. OBJET SOCIAL (Article 3 des statuts)

La société a pour objet :

1 - Toutes opérations relatives à la réalisation d'études et de services dans le domaine de l'eau et notamment :

- Les études d'évaluation technico-économique de projets,
- Les études tarifaires de l'eau potable,
- Les études d'assistance et d'expertise en matière d'énergie de pompage et d'eau potable,
- L'assistance et l'expertise dans le domaine de l'eau, y compris les opérations énergétiques et de développement d'infrastructure,
- Les études d'opportunité technologique,
- L'audit des systèmes hydrauliques,
- Les études de production d'eau, des réseaux d'adduction et de distribution, ainsi que la réalisation de services se rapportant aux ouvrages hydrauliques,
- Les études de plans directeurs,

- Les études de conception d'applications informatiques (paie, gestion des ressources humaines, gestion des stocks, facturation...etc.),
- La formation et le perfectionnement,
- Les études de management, d'organisation et de qualité,
- Les études de développement d'ouvrages hydrauliques,
- La conception, le suivi, le contrôle et la supervision de réalisation des projets,
- La maintenance et la gestion d'équipements et d'ouvrages hydrauliques,
- Le développement, l'exploitation et la commercialisation de brevets d'invention dans le domaine hydraulique,
- L'exploitation et la gestion déléguée de réseaux hydrauliques.

La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles, de groupement ou de toute autre manière.

Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société.

### **3-1-5 IDENTIFIANT UNIQUE**

N° identifiant unique : 1119736 V

### **3.1.6. EXERCICE SOCIAL**

Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année

### **3.1.7. NATIONALITE**

Tunisienne

### **3.1.8. CAPITAL SOCIAL**

Le capital de la société s'élève à 1.000.000 Dinars divisé en 50.000 actions de valeur nominale égale à 20 Dinars chacune, souscrites en numéraires et intégralement libérées.

### **3.1.9. REGIME FISCAL**

Régime Totalemer Exportateur

### **3.1.10. CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES**

#### **Article 32 – Affectation et Répartition des Bénéfices**

Le résultat comptable net s'entend des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales ainsi que tous amortissements de l'actif social et de toutes provisions pour risques commerciaux ou industriels.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- 1) Cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu' à ce que cette réserve ait atteint le dixième (1/ 10<sup>o</sup>) du capital social,
- 2) L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours, sur la proposition du Conseil d'Administration, reporter à nouveau, sur l'exercice suivant, tout ou partie du solde des bénéfices, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour constituer un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires dont l'emploi et l'affectation seront déterminés par l'Assemblée Générale.

#### **Assemblées Générales**

#### **Article 27 : Dispositions Communes Aux Assemblées Ordinaires Et Extraordinaires**

##### 1. Assemblées Ordinaires et Extraordinaires

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle peut avoir les pouvoirs, tout à la fois, d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'assemblée, régulièrement prises obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

##### 2. Convocation des assemblées

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le conseil d'administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jour, heure et lieu indiqués par l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal officiel de la république Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans un délai de quinze (15) jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent être convoquées extraordinairement par le Conseil d'Administration.

En cas de nécessité, elles peuvent être convoquées par :

- Le Commissaire aux Comptes,
- Un mandataire nommé par le tribunal à la demande des actionnaires détenant 3% au moins du capital social,

- Des actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.
- Le liquidateur.

Les Assemblées Générales Extraordinaires sont convoquées par un avis publié au Journal officiel de la république Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans un délai de quinze (15) jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire peuvent valablement se tenir sans délai si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

L'avis de convocation doit indiquer la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

### 3. Droit de siéger à une Assemblée Générale

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur la justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'Assemblée Générale aussi parmi les actionnaires que les non actionnaires.

### 4. Règlement des Assemblées Générales

L'Assemblée Générale est présidée par le président ou, en son absence, par un Administrateur délégué spécialement à cet effet par le Conseil d'Administration.

Le Président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'assemblée.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés, et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux et le vote attribué à chacun d'eux.

Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et certifiée par le bureau ; Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

### 5. Ordre du jour de l'Assemblée

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil d'Administration, ou qui ont été communiquées au Conseil d'Administration quinze jours au moins avant la convocation, au moyen de demandes revêtues de la signature des actionnaires représentant au minimum 5 % du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour.

## 6. Droit de vote de l'Assemblée Générale

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions. Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la Société.

## 7. Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits ou annexés sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau.

Le procès-verbal doit contenir les énonciations suivantes :

- la date et le lieu de la tenue de l'Assemblée Générale,
- le mode de convocations,
- l'ordre du jour,
- la composition du bureau de l'Assemblée,
- le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint,
- les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale,
- un résumé des débats, le texte des résolutions soumises et son résultat,

Ce procès-verbal est signé par les membres du bureau et le refus de l'un d'entre eux doit être mentionné.

**La société s'engage à conformer l'article 27 de ses statuts à la réglementation en vigueur**

## **Article 28 : Assemblées Générales Ordinaires / Assemblées Générales Extraordinaires**

### 1) Assemblées Générales Ordinaires

#### a) Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement sur première convocation, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers des actions conférant à leur titulaire un droit de vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau sans qu'aucun quorum ne soit requis.

Les résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité qualifiée des deux tiers des voix présentes ou représentées.

## b) Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration.

Elles confèrent à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribuer serait insuffisants, D'une manière générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

## 2) Assemblées Générales Extraordinaires

### a) Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles. Les résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Préalablement à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées doit être tenu au siège de la société à la disposition des actionnaires, quinze jours au moins avant la date de la réunion.

### b) Pouvoir de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, sur la proposition du Conseil d'Administration et dans le cadre de la législation et de la réglementation applicable aux sociétés anonymes, apporter aux statuts toutes modifications quelles qu'elles soient.

### c) Quorum

Les Assemblées Générales Constitutives et Extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actions groupant, au moins, la moitié du capital social.

Si la première Assemblée n'a pas réuni la moitié (1/2) du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée.

Cette convocation reproduit l'ordre du jour, la date et le résultat de la précédente Assemblée. La seconde Assemblée ne peut se tenir que dix jours au plus tard après la date de la convocation et devra réunir un quorum du tiers (1/3) du capital.

A défaut de ce quorum une troisième Assemblée est convoquée dans les formes statutaires dans un délai d'un mois à compter de la date de convocation de la deuxième Assemblée sans limitation de quorum.

Dans toutes les Assemblées Générales, le quorum n'est calculé qu'après déduction des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires, et notamment lorsqu'il s'agit d'assemblées à caractère constitutif des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé des avantages particuliers soumis à l'appréciation de l'assemblée.

### 3.1.11. LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS DE LA SOCIETE

Siège social : Colisée Soula Esc –B 3 éme étage El Manar II Tunis 2092

### 3.1.12. RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES, LE CMF, LA BVMT ET TUNISIE CLEARING

Mme Rim ABID  
Adresse : COLISEE SOULA EL MANAR  
Téléphone : 71.875.860

### 3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE

<b>Capital social :</b>	<b>1.000.000 dinars</b>
<b>Nombre d'actions ordinaires :</b>	<b>50.000 actions</b>
<b>Nominal des actions ordinaires:</b>	<b>20 dinars</b>
<b>Forme des actions :</b>	<b>Nominative</b>
<b>Catégorie :</b>	<b>actions ordinaires</b>
<b>Libération :</b>	<b>intégrale</b>
<b>Jouissance</b>	<b>01/01/2022</b>

### 3.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Date de l'Assemblée Générale	Nature de l'opération	Capital		Valeur Nominale en dinars
		Montant en dinars	Nombre d' Actions	
29/09/2009 - AGC	Capital Initial	1.000.000	50.000	20

### 3.4. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 25/08/2022

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Montant en dinars	% d'intérêt et de droits de vote
<b>Actionnaires tunisiens</b>				
<b>Personnes morales</b>	<b>7</b>	<b>40 000</b>	<b>800 000</b>	<b>80%</b>
Ayant 3% et plus du capital	7	40 000	800 000	80%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3% du capital				
Public ayant au maximum 0,5% du capital				
<b>Personnes physiques</b>	<b>336</b>	<b>10 000</b>	<b>200 000</b>	<b>20%</b>
Ayant 3% et plus du capital				
Ayant plus de 0,5% et moins de 3% du capital				
Public ayant au maximum 0,5% du capital	<b>342</b>	10 000	200 000	20%
<b>Actionnaires étrangers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>342</b>	<b>50 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100%</b>

#### 3.4.1. ACTIONNAIRES DETENANT INDIVIDUELLEMENT 3% ET PLUS DU CAPITAL SOCIAL AU 25/08/2022

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	% d'intérêt et de droits de vote
SONEDE	17 500	350 000	35%
ONAS	5 000	100 000	10%
STB INVEST	5 000	100 000	10%
STEG INTERNATIONAL SERVICES	5 000	100 000	10%
STUDI INTERNATIONAL	2 500	50 000	5%
SCET TUNISIE	2 500	50 000	5%
COMETE IMMOBILIERE	2 500	50 000	5%
<b>TOTAL</b>	<b>40 000</b>	<b>800 000</b>	<b>80%</b>

### 3.4.2. CAPITAL ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION 25/08/2022

Membres d'Administration et Direction Générale	Nombre d'actions	Valeur nominale	% d'intérêt et de droits de vote
Mosbah HELALI (Président du Conseil d'Administration)	50	1000	0,10%
SONEDE	17500	350000	35,00%
ONAS	5 000	100000	10,00%
STB INVEST	5 000	100000	10,00%
STEG INTERNATIONAL SERVICES	5 000	100000	10,00%
SCET TUNISIE	2 500	50000	5,00%
Abderraouf NOUCER (Directeur Général)	50	1000	0,10%
<b>TOTAL</b>	<b>35 100</b>	<b>702 000</b>	<b>70,20%</b>

### 3.4.3. NOMBRE D'ACTIONNAIRES AU 25/08/2022

Au 25/08/2022, le capital de la société SONEDA INTERNATIONAL est réparti entre 342 actionnaires :

- ✍ 7 personnes morales
- ✍ 336 personnes physiques.

### 3.5. RELATIONS DE LA SOCIETE AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2021

#### 3.5.1. INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS

NEANT

#### 3.5.2 LES GARANTIES, SURETES REELLES ET CAUTIONS DONNEES OU REÇUES

Données : Néant  
Reçues : Néant

#### 3.5.3. TRANSFERTS DE RESSOURCES

Données : Néant  
Reçues : Néant

### 3.5.4. RELATIONS COMMERCIALES

Néant

### 3.5.5. DIVIDENDES ET AUTRES REMUNERATIONS ENCAISSEES PAR SONEDE INTERNATIONAL ET DISTRIBUES PAR LES AUTRES PARTIES LIEES

Néant

### 3.5.6. DIVIDENDES ET AUTRES REMUNERATIONS DISTRIBUEES PAR SONEDE INTERNATIONAL ET ENCAISSES PAR LES AUTRES PARTIES LIEES

**Dividendes payés aux parties liées** : Les dividendes distribués au titre de l'exercice 2020 (AGO du 25/06/2021) se détaillent comme suit :

LIBELLE	% CAPITAL SOCIAL	VALEUR EN DT
SONEDE	35%	35 000
ONAS	10%	10 000
STB INVEST	10%	10 000
STEG INTERNATIONAL SERVICES	10%	10 000
SCET TUNISIE	5%	5 000
STUDI INTERNATIONAL	5%	5 000
COMETE IMMOBILIERE	5%	5 000
Mosbah HELALI	0,10%	100
Abderraouf NOUCER	0,10%	100
<b>TOTAL</b>		<b>80 200</b>

**Dividendes payés aux parties liées** : Les dividendes distribués au titre de l'exercice 2021 (AGO du 30/03/2022) se détaillent comme suit :

LIBELLE	% CAPITAL SOCIAL	VALEUR EN DT
SONEDE	35%	70 000
ONAS	10%	20 000
STB INVEST	10%	20 000
STEG INTERNATIONAL SERVICES	10%	20 000
SCET TUNISIE	5%	10 000
STUDI INTERNATIONAL	5%	10 000
COMETE IMMOBILIERE	5%	10 000
Mosbah HELALI	0,10%	200
Abderraouf NOUCER	0,10%	200
<b>TOTAL</b>		<b>160 400</b>

**Jetons de présence payés aux parties liées** : Les montants nets des jetons de présence alloués à chacun des administrateurs au titre **de l'exercice 2020** (AGO 25/06/2021) se détaillent comme suit :

Membre	Représenté par	Qualité	Jetons de présence en DT
SONEDE	Mosbah HELALI	Président du Conseil d'Administration	2 000
	Imed BEN LILI	Membre du Conseil d'Administration	1 000
	Mourad BEN MANSOUR	Membre du Conseil d'Administration	1 000
	Amel AJROUDI	Membre du Conseil d'Administration	1 000
ONAS	Mohsen LAOUINI	Membre du Conseil d'Administration	1 000
STB INVEST	Raouf BOUGUERRA	Membre du Conseil d'Administration	1 000
STEG INTERNATIONAL SERVICES	Abdelkader AMMAR	Membre du Conseil d'Administration	1 000
COMETE IMMOBILIERE	Radhi MEDDEB	Membre du Conseil d'Administration	1 000

**Jetons de présence payés aux parties liées** : Les montants nets des jetons de présence alloués à chacun des administrateurs au titre **de l'exercice 2021** (AGO 30/03/2022) se détaillent comme suit :

Membre	Représenté par	Qualité	Jetons de présence en DT
SONEDE	Mosbah HELALI	Président du Conseil d'Administration	2 000
	Imed BEN LILI	Membre du Conseil d'Administration	1 000
	Mourad BEN MANSOUR	Membre du Conseil d'Administration	1 000
	Amel AJROUDI	Membre du Conseil d'Administration	1 000
ONAS	Mohsen LAOUINI	Membre du Conseil d'Administration	1 000
STB INVEST	Raouf BOUGUERRA	Membre du Conseil d'Administration	1 000
STEG INTERNATIONAL SERVICES	Abdelkader AMMAR	Membre du Conseil d'Administration	1 000
COMETE IMMOBILIERE	Radhi MEDDEB	Membre du Conseil d'Administration	1 000

### 3.5.7. PRESTATIONS DE SERVICES

1/ SONEDE INTERNATIONAL a conclu avec la SONEDE, une convention de détachement du personnel de la SONEDE à partir du 20 Novembre 2021. Les charges du personnel détaché auprès de SONEDE INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 138.164 Dinars.

Le solde du compte comptable de SONEDE dans les livres comptables de SONEDE INTERNATIONAL, au 31/12/2021, s'élève à 33.664 DT

2/ SONEDE INTERNATIONAL a conclu avec la SONEDE, en date du 21 juin 2011 une convention portant sur les modalités et les engagements des deux parties dans le cadre de la réalisation de projet AQUAKNIGHT.

À cet égard, il convient de rappeler que cette convention dont le commencement de l'exécution a été entamé en 2012 porte sur les engagements suivants :

- ✍ La SONEDE et SONEDE INTERNATIONAL ont convenu de désigner une équipe pour la gestion dudit projet composée de deux cadres de SONEDE INTERNATIONAL et quatre cadres de la SONEDE.
- ✍ La SONEDE s'engage à mettre, gracieusement, à la disposition de SONEDE INTERNATIONAL, à chaque fois que le besoin se manifeste, les cadres affectés à la dite équipe de gestion de projet.
- ✍ La SONEDE s'engage à verser à SONEDE INTERNATIONAL, chaque année, un montant équivalent à 10% du coût annuel du projet et ce dans la limite de 28.740 dinars au titre de la première année, 3.800 dinars au titre de la deuxième année et 3.570 Dinars au titre de la troisième année. Seule la première tranche a été encaissée par la société.
- ✍ Les équipements de mesure et de détection de fuites acquis dans le cadre de ce projet seront transférés à la SONEDE à la clôture du projet.
- ✍ SONEDE INTERNATIONAL s'engage à payer les montants des travaux de réalisation du projet sur présentation des factures par la SONEDE et ce dans la limite du budget alloué audit projet.

3/ En date du 21 avril 2021, SONEDE INTERNATIONAL a chargé HANNON CAPITAL, société apparentée avec STUDI, pour la réalisation d'une mission de conseil financier se rapportant au projet d'affermage au Benin qui sera piloté par la société.

Cette mission a été conduite vue l'importance des engagements à prendre dans le cadre du dit projet comportant une partie travaux et une partie exploitation.

La rémunération de HANNON CAPITAL est de 34.000 DT hors taxes facturables à la remise du document de présentation destiné au conseil d'administration.

### 3.5.8. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE SONEDE INTERNATIONAL ENVERS SES DIRIGEANTS

Le Directeur Général de SONEDE INTERNATIONAL perçoit, en plus de son salaire mensuel obtenu auprès de la SONEDE et refacturé à la société dans le cadre de la convention de détachement, les primes et avantages suivants :

- Une indemnité mensuelle de gestion et de représentation.
- Une voiture avec prise en charge de SONEDE INTERNATIONAL des dépenses de circulation et des frais d'entretien et un contingent mensuel d'essences SP. En plus, la société prend en charge les frais de téléphone mobile du Directeur Général.

En 2021, les engagements envers les dirigeants de la société se présentent comme suit :

Charges de l'exercice	Directeur Général	Président du Conseil d'Administration	Membres du Conseil d'Administration
Salaires, primes et indemnités	90 509		
Charges sociales légales	13 336		
Avantages en nature (Bons de carburant, frais de téléphone, et autres)	10 380		
Jetons de présence	-	2 500	8 750
<b>Total</b>	<b>114 225</b>	<b>2 500</b>	<b>8 750</b>

### 3.6. DIVIDENDES

En DT	2021	2020	2019
Capital Social	1.000.000	1.000.000	1.000.000
Valeur Nominale	20	20	20
Nombre d'actions	50.000	50.000	50.000
Résultat Net	511.704	371.136	363.945
Dividendes (en Dinars)	200 000	100 000	200 000
Dividende par Action	4	2	4
Taux de dividende en % de la valeur nominale	20%	10%	20%
Date de mise en paiement	01/05/2022	01/09/2021	03/09/2020

### 3.7. MARCHE DES TITRES

Les actions de la société SONEDE INTERNATIONAL sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

## CHAPITRE 4 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

### 4.1 PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE ET DE SON ACTIVITE :

SONEDE INTERNATIONAL exerce dans le secteur de l'eau et intervient principalement dans les projets d'eau potable et assure la conception et l'optimisation des systèmes d'eau au niveau de :

- **La production** : Caractérisation de la source d'eau souterraine, de surface ou à partir de la mer, procédés de traitement conventionnel ou par dessalement, désinfection et utilisation des produits chimiques,
- **Le transfert** : Dimensionnement et choix des matériaux des adductions de transfert avec optimisation des tracés, conception et caractérisation des stations de pompage avec la détermination de la puissance nécessaire au fonctionnement des pompes,
- **Le stockage** : La détermination des volumes nécessaires pour écrêter d'une part, les pointes et assurer d'autre part un volume de sécurité et le choix des sites assurant une pression acceptable au niveau de la distribution,
- **La distribution** : Conception et dimensionnement du réseau de distribution maillé ou ramifié en veillant à la sécurité de la distribution à travers la limitation du temps d'intervention par la manœuvre des vannes de contrôle.

#### 4.1.1 PRESENTATION DU SECTEUR D'ACTIVITE :

L'eau constitue un élément primordial et vital du développement économique et social, conditionne dans une large mesure la richesse nationale des pays. L'eau est à la fois un bien économique, social et environnemental dont il faut optimiser l'utilisation.

Son coût de mobilisation augmente rapidement avec la démographie, l'urbanisation, la croissance économique, la croissance des besoins, la longueur des transferts, le coût de l'énergie et la mauvaise gestion. Le coût de l'eau augmente aussi indirectement avec les frais de traitement et de l'escamotage des rejets des eaux usées résultant des activités et surtout des différents types de gaspillage pendant l'utilisation.

Par ailleurs, le coût de l'eau augmente pendant les périodes de sécheresse et de pénurie et suite à la surexploitation des nappes aquifères entraînant le rabattement de leurs niveaux et la dégradation de la qualité des eaux.

Toutefois, le devenir de l'eau longtemps considérée comme un don de la nature dont on pouvait user sans précaution, devient une préoccupation permanente et on assiste à l'émergence de nouvelles préoccupations concernant la fragilité des écosystèmes, surtout dans le secteur des eaux souterraines qui subissent une pression permanente et une dégradation rampante qui à terme, pourraient menacer leur durabilité si des dispositions adéquates ne sont prises à temps.

La rareté des ressources en eau renouvelables et accessibles qui ne cesse d'augmenter, la qualité de l'eau qui se détériore et le coût de mobilisation de plus en plus élevé, génèrent des problèmes chroniques qui sont susceptibles de déclencher des crises économiques, politiques et sociales.

A titre d'exemple, les ressources potentielles en eau en Tunisie sont évaluées à 4,8 milliards (\*) de mètre cube par an réparti comme suit :

- ✓ Eaux souterraines : 2,1 (44%)
- ✓ Eaux de surface : 2,7 (56%).

La dotation en eau en Tunisie est de 350 m<sup>3</sup>/an/habitant (\*) en dessous des seuils de pauvreté et de pénurie hydriques fixés par l'OMS respectivement à 500 et 1000 m<sup>3</sup>/an/habitant.

De plus, seuls 52% (\*) des ressources sont de salinité inférieure à 1,5 g/l et accusent une augmentation de la salinité dans un contexte défavorable de changement climatique.

Ainsi, le secteur de l'eau exige des actions prioritaires pour résoudre les problèmes au plus vite, des interventions urgentes pour améliorer des situations critiques d'approvisionnement en eau et une pérennisation des services, des ouvrages et des systèmes de production, de traitement d'adduction, de distribution, d'évacuation et d'escamotage des rejets en eaux.

Pour les pays Africains qui disposent d'un parc d'équipement hydraulique gigantesque, mais hétérogène, un lourd investissement public et privé est nécessaire pour assurer la maintenance et le renouvellement des équipements pour être en mesure de mobiliser ces ressources en eau.

C'est un savoir-faire local et des capacités humaines performantes dans ces domaines spécifiques qui sont nécessaires au pays pour assurer ces tâches.

C'est dans ce cadre qu'intervient la société SONEDE INTERNATIONAL.

#### **4.1.2 PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE SONEDE INTERNATIONAL**

SONEDE INTERNATIONAL a été créée le 28 Septembre 2009, à l'initiative de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE), société fondatrice avec 35% du capital de SONEDE INTERNATIONAL, dans le but de valoriser le savoir-faire acquis depuis la création de cette dernière en 1968 et de capitaliser sur la confiance de ses différents partenaires, notamment à l'échelle du continent africain pour offrir des services de qualité qui répondent aux besoins des clients.

SONEDE INTERNATIONAL est une société totalement exportatrice, spécialisée dans les études et le suivi des travaux hydrauliques en Afrique et au Moyen Orient.

SONEDE INTERNATIONAL se focalise sur toutes les offres internationales dans le domaine d'eau potable en suivant la stratégie suivante :

- L'exploitation des conventions de coopération signée par la SONEDE avec les opérateurs d'eau des pays africains et arabes : Mauritanie, RD Congo, Sénégal, Mali, Niger, Algérie, Libye, Maroc, Togo.
- Engager des contacts, et créer des liens solides avec les principaux distributeurs d'eau potable dans le but de développer des relations d'affaires.
- La participation aux appels d'offres en première phase en groupement et en deuxième phase seule ou en tant que chef de file dans le cas de groupement.

---

(\*) Etude, en date du 25/05/2017, élaborée par Monsieur Mohamed Ayadi (Directeur des Eaux non Conventiionnelles et de la Recharge Artificielle, Ministère de l'Agriculture) ayant pour thème « STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU EN TUNISIE »

- Bénéficiaire de l'expérience de la SONEDE dans le domaine de la formation et développer la formation chez les opérateurs d'eau afin de faire bénéficier le maximum du personnel du client.
- Plans Marketing
  - Etablir une politique de marketing axée sur une bonne communication afin de faire connaître SONEDE INTERNATIONAL auprès des structures officielles (bailleurs de fonds, organismes et programmes internationaux) et des opérateurs d'eau potentiels.
  - Réaliser des brochures en trois langues (arabe, française et anglaise) illustrant les offres de service, les domaines de compétence et les références de SONEDE INTERNATIONAL
  - Adhérer aux associations internationales de l'eau et participer aux manifestations internationales
  - Réaliser des missions auprès des opérateurs d'eau pour prospection d'affaires.

Par ailleurs, la SONEDE met à la disposition de SONEDE INTERNATIONAL son expertise dans les domaines techniques, ressources humaines et matérielles à travers plus de 500 ingénieurs multidisciplinaires et 200 gestionnaires et cadres spécialistes dans le domaine administratif, entrepreneurial et institutionnel et qui gère plus de 3 millions d'abonnés.

En effet, les experts de la SONEDE sont mobilisés par SONEDE INTERNATIONAL dans le cadre des projets dans le domaine de l'eau potable. Cette mise à disposition est matérialisée par une attestation d'appui signée par le Président Directeur Général de la SONEDE.

SONEDE INTERNATIONAL bénéficie également du soutien et de l'expertise de ses autres actionnaires notamment sur le plan relationnel et stratégique.

En effet, parmi les actionnaires de référence de SONEDE INTERNATIONAL, les sociétés suivantes peuvent être citées à titre indicatif et non limitatif:

- a) STEG INTERNATIONAL SERVICES
- b) STUDI INTERNATIONAL
- c) SCET TUNISIE

Ces actionnaires de référence disposent d'une longue expérience de plus de dix ans (10 ans) dans la gestion et la mise en place de projets sur le continent africain.

Cette riche expérience ainsi que leur carnet d'adresse sont mises à la disposition de SONEDE INTERNATIONAL pour qu'elle puisse en bénéficier et ce, à travers des rencontres régulières, des conseils au niveau de l'introduction des marchés de quelques pays africains pour développer notamment l'activité formation et le mode opératoire pour y accéder.

L'activité de la société SONEDE INTERNATIONAL englobe notamment les axes suivants :

- ✍ Etude des projets : Avant-Projet Sommaire (APS), Avant-Projet Détaillé (APD), études économiques et études d'impact environnemental et social. (Nouveaux projets d'hydraulique, réhabilitation et renforcement des réseaux et ouvrages d'eau potable etc...), établissement des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) : élaboration de dossiers d'appel à concurrence, élaboration des plans et Schémas directeurs d'alimentation en eau potable, réalisation des procédures de passation des marchés ;
- ✍ Suivi et contrôle des travaux ;
- ✍ Gestion technique et administrative des projets : approbation des plans, réception des fournitures, émission des ordres de services, organisation et animations des réunions des chantiers, établissement des rapports d'état d'avancement des travaux, approbation des décomptes, réceptions provisoires et définitives des réseaux et ouvrages, etc.... ;
- ✍ Gestions des infrastructures d'alimentation en eau potable (forage, station d'exhaure, stations de traitements, stations de pompes, réseaux d'adduction et de distribution, réservoirs, branchements etc.) ;
- ✍ Audits techniques ;
- ✍ Détection de fuites ;
- ✍ Exploitation des réseaux et des ouvrages, Gestion commerciale (facturation et recouvrement) ;
- ✍ Gestion de la Clientèle ;
- ✍ Gestion financière, Gestion de stock ;
- ✍ Formation du personnel ;
- ✍ Campagnes et actions de sensibilisation.

Ainsi, depuis sa création en 2009, SONEDE INTERNATIONAL a intervenu dans plusieurs pays dont notamment :

<b>Pays</b>	<b>Projet</b>	<b>Client</b>	<b>Année</b>
Algérie	Assistance du projet d'approvisionnement en eau potable des centres urbains	Algérienne des Eaux	2010
	Etablissement des plans d'Exécution des ouvrages Hydraulique : Réservoir, Station de pompage et ouvrages en cours	Algérienne des Eaux	2011
	Formation de (15) ingénieurs et techniciens de l'Algérienne des Eaux	Algérienne des Eaux	2014
	Formation de (13) ingénieurs et techniciens de l'Algérienne des Eaux	Algérienne des Eaux	2019

<b>Pays</b>	<b>Projet</b>	<b>Client</b>	<b>Année</b>
Cameroun	Contrôle et supervision des travaux d'AEP de Yaoundé	CAMWATER	2011
Congo Brazzaville	Contrôle et supervision des travaux de la station de traitement de Djiri	Etat Congolais	2012
Djibouti	Réhabilitation et suivi des systèmes d'AEP de Djibouti	ONEAD	2011
	Assistance technique des structures de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti (ONEAD)	ONEAD	2015
	Etude et de supervision des travaux d'AEP de la ville de Djibouti (phase III)	ONEAD	2018
Guinée	Maintenance des équipements électromécaniques et hydromécaniques de Conakry et des villes de l'Intérieur	SEG	2019
Iles Maurice	Formation dans le domaine de Traitement d'eau et dessalement	Assemblée Régionale de Rodriguez	2010
Libye	Gestion et Supervision des travaux de réalisation des infrastructures dans la région de Bani Walid	HIB-Lybie	2011
Rwanda	Etude du projet d'AEP de sept îles au Rwanda	EWASA	2010
Mauritanie	Contrôle des travaux de réhabilitation et de renforcement des réseaux d'eau potable de Nouakchott	SNDE	2012
	Assistance technique des structures de la SNDE	SNDE	2018
	Formation des Ingénieurs et des techniciens du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	Ministère de l'hydraulique et Assainissement	2018
	Assistance technique des structures de la SNDE	SNDE	2019
Niger	Etude, Contrôle et surveillance des travaux dans cinq centres secondaires	Niger	2012
	Formation des cadres de la SPEN dans les domaines techniques	SPEN	2018
	Formation des cadres de la SPEN dans les domaines techniques	SPEN	2019

<b>Pays</b>	<b>Projet</b>	<b>Client</b>	<b>Année</b>
Ouzbékistan	Etude des périmètres irrigués dans les provinces de Djizzakh et Syr-Darya	Etat Ouzbékistanais	2010
République Centrafricaine	Etude du Schéma Directeur pour l'AEP à Bangui	AGETIP-CAF	2015
République démocratique du Congo	Contrôle des travaux d'AEP dans les villes de Kasangulu, Lisala et Tshikapa	REGIDESO	2011
	Formation d'ingénieurs et de techniciens de la REGIDESO dans les techniques de PEHD	REGIDESO	2012
	Formation en AEP en milieu urbain (PEMU)	REGIDESO	2013
	Formation des agents et des cadres de la REGIDESO	REGIDESO	2018
	Formation des agents et des cadres de la REGIDESO	REGIDESO	2019
Sénégal	Gestion déléguée des systèmes d'eau potable en milieu rural de Tambacounda au Sénégal	OFOR	2017
	Maitrise d'œuvre complète du projet de l'usine de dessalement de l'eau de mer de Mamelles	SONES	2018
Tchad	Etude, assistance à la maitrise d'ouvrage et Supervision des travaux à N'Djamena	STE	2013
	Etude et assistance technique des travaux d'AEP à N'Djamena (Action Urgente)	STE	2015
Tunisie	Assistance technique de l'Office de la Marine Marchande et des Ports (OMMP)	OMMP	2011
	Gestion de l'eau dans le bassin Méditerranéen : Projet Aquaknight	SONEDE	2012
	Etudes hydrauliques de la Conduite d'Alimentation en eau de l'usine de M'dhilla	GCT	2015
	Etudes d'Alimentation en Eau Potable des technopôles d'Enfidha et Monastir	BEST Engineering	2018
Union des Comores	Formation des agents et Cadres dans la gestion des ressources en eau et la détection des fuites.	PAEPA _ Comores	2014

Dans le même cadre de l'expansion de l'activité de la société au niveau international et plus précisément africain, SONEDE INTERNATIONAL a procédé à la création, en février 2022, de la société « SBA des eaux » au Bénin ayant pour objet :

- La gestion et l'exploitation des réseaux d'eau potable en milieu rural aux trois départements : Atlantique, Atacora et Donga, pour une période de dix ans ;
- La réalisation des travaux de mise en conformité et de densification des réseaux pour une période de quatre ans.

## 4.2 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 31/12/2021 :

### 4.2.1 EVOLUTION DES REVENUS

Le chiffre d'affaires de la société est généré par les projets à l'export et sur le marché local.

Désignation	31/12/2019		31/12/2020		31/12/2021		Evolution 2021-2020	
	VALEUR en DT	%	VALEUR en DT	%	VALEUR en DT	%	VALEUR en DT	%
<b>CA EXPORT</b>	<b>1 809 381</b>	<b>95,73%</b>	<b>1 391 956</b>	<b>99,46%</b>	<b>1 994 713</b>	<b>99,53%</b>	<b>602 757</b>	<b>43,30%</b>
NIGER	12 704	0,67%	0	0,00%	59 733	2,98%	59 733	
ARABIE SAOUDITE	0	0,00%	59 614	4,26%	133 255	6,65%	73 641	123,53%
OUZBEKISTON	31 241	1,65%	0	0,00%	27 271	1,36%	27 271	
DJIBOUTI	495 397	26,21%	70 000	5,00%	118 159	5,90%	48 159	68,80%
MAURITANIE	71 597	3,79%	215 987	15,43%	0	0,00%	-215 987	-100,00%
MAURITANIE A VENANT	606 659	32,10%	0	0,00%	0	0,00%	0	
MAURITANIE FORMATION	54 914	2,91%	0	0,00%	11 512	0,57%	11 512	
RDC FORMATION	524 224	27,73%	0	0,00%	0	0,00%	0	
MAURITANIE NOUADHIBOU	0	0,00%	342 780	24,49%	0	0,00%	-342 780	-100,00%
TC CONSULTING	4 676	0,25%	0	0,00%	0	0,00%	0	
REC	7 969	0,42%	0	0,00%	0	0,00%	0	
DAO MAURITANIE NOUADHIBOU	0	0,00%	0	0,00%	362 043	18,07%	362 043	
MAURITANIE NOUADHIBOU FORAGE	0	0,00%	0	0,00%	46 420	2,32%	46 420	
MAURITANIE NAOUAKCHAT	0	0,00%	388 476	27,76%	0	0,00%	-388 476	-100,00%
IRAK	0	0,00%	27 793	1,99%	0	0,00%	-27 793	-100,00%
GABON	0	0,00%	217 307	15,53%	769 094	38,38%	551 787	253,92%
GUINEE	0	0,00%	70 000	5,00%	467 227	23,31%	397 227	567,47%
<b>MARCHE LOCAL</b>	<b>80 799</b>	<b>4,27%</b>	<b>7 500</b>	<b>0,54%</b>	<b>9 336</b>	<b>0,47%</b>	<b>1 836</b>	<b>24,48%</b>
OMMP TN	1 500	0,08%	0	0,00%	4 336	0,22%	4 336	
BEST ENGINEERING SOUSSE	6 000	0,32%	0	0,00%	5 000	0,25%	5 000	
PROWAY	6 500	0,34%	0	0,00%	0	0,00%	0	
IET TN	4 001	0,21%	0	0,00%	0	0,00%	0	
ALGERIE TN	47 298	2,50%	0	0,00%	0	0,00%	0	
BENIN TN	5 500	0,29%	0	0,00%	0	0,00%	0	
AWMC	10 000	0,53%	7 500	0,54%	0	0,00%	-7 500	-100,00%
<b>Total</b>	<b>1 890 179</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 399 456</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 004 050</b>	<b>100,00%</b>	<b>604 594</b>	<b>43,20%</b>

Les revenus de SONEDE INTERNATIONAL s'élèvent à 2.004.050 dinars pour l'exercice 2021 contre 1.399.456 dinars en 2020, soit une augmentation de 43,2%.

Le chiffre d'affaires à l'export représente plus que 95%, du chiffre d'affaires total.

#### 4.2.2 EVOLUTION DES ACHATS CONSOMMES

Pour la période 2019-2021, les achats consommés se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2019		31/12/2020		31/12/2021		Evolution 2021 - 2020	
	VALEUR en DT	%	VALEUR en DT	%	VALEUR en DT	%	VALEUR en DT	%
Achat carburant	14 472	2,00%	13 165	3,96%	8 575	2,31%	-4 590	-34,87%
Achat fournitures	999	0,14%	2 126	0,64%	5 634	1,52%	3 508	165,00%
Eau électricité	1 075	0,15%	1 362	0,41%	1 203	0,32%	-159	-11,67%
Autres achats	0	0,00%	1 832	0,55%	9 315	2,51%	7 482	408,30%
<b>Sous Total 1</b>	<b>16 547</b>	<b>2,28%</b>	<b>18 485</b>	<b>5,56%</b>	<b>24 726</b>	<b>6,65%</b>	<b>6 241</b>	<b>33,76%</b>
Facture SONEDE	69 980	9,66%	101 919	30,68%	137 873	37,08%	35 954	35,28%
Achats de prestations de services	638 275	88,06%	211 823	63,76%	209 223	56,27%	-2 600	-1,23%
<b>Sous Total 2</b>	<b>708 255</b>	<b>97,72%</b>	<b>313 741</b>	<b>94,44%</b>	<b>347 096</b>	<b>93,35%</b>	<b>33 354</b>	<b>10,63%</b>
<b>Total</b>	<b>724 801</b>	<b>100,00%</b>	<b>332 227</b>	<b>100,00%</b>	<b>371 822</b>	<b>100,00%</b>	<b>39 595</b>	<b>11,92%</b>

La prépondérance de la proportion des achats de prestations de services dans la rubrique des achats consommés s'explique par le recours à des consultants externes hautement qualifiés pour la réalisation des projets.

#### 4.2.3 EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE

La marge brute de SONEDE INTERNATIONAL sur les trois derniers exercices affiche une croissance significative qui a atteint 53% en 2021.

Libellé	2019	2020	2021
Revenus	1 890 179	1 399 456	2 004 050
Achats consommés	724 801	332 227	371 822
<b>Marge Brute</b>	<b>1 165 378</b>	<b>1 067 229</b>	<b>1 632 228</b>
Taux de marge brute	62%	76%	81%

### 4.3 INDICATEURS D'ACTIVITE SEMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2022

Au premier semestre 2022, les indicateurs d'activité de la société se présentent comme suit :

(en DT)

Désignation	2 ème Trimestre			1 er Semestre			31/12/2021 (**)
	2021 (*)	2022	Variation en %	2021 (*)	2022	Variation en %	Valeur en DT
Chiffre d'affaires	501 012	432 638	(13,6%)	1 275 853	637 375	(50,0%)	2 004 050
Charges d'exploitation	146 546	91 055	(37,9%)	286 436	166 310	(41,9%)	586 182
dont Charges de personnel	21 966	21 966	0,0	43 932	43 932	0,0	87 863
Autres charges d'exploitation	184 636	302 885	64,0%	462 117	422 753	(8,5%)	738 544
Taux de marge	34%	9%		41%	8%		34%
Produits financiers	6 983	14 037	101,0%	16 483	17 820	8,1%	27 933
Charges financières	7 671	6 808	(11,3%)	17 040	10 979	(35,6%)	30 684

(\*) Le système d'information interne de la société ne permet pas de générer les données trimestrielles et semestrielles relatives à l'exercice 2021. Les valeurs affichées représentent une moyenne par rapport aux données annuelles de l'exercice 2021 et ne sont donc pas comparables aux données arrêtées au 30/06/2022.

(\*\*) Données auditées

### 4.4 CERTIFICATION ET MISE A NIVEAU

Le projet de certification ISO 9001 a été présenté au Conseil d'Administration de la SONEDE INTERNATIONAL pour étudier l'opportunité de réalisation.

La décision a été en faveur de l'accomplissement de cette certification.

### 4.5 FACTEURS DE RISQUES

#### 4.5.1 RISQUE JURIDIQUE :

L'examen des réponses fournies par la société et relatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2021 a révélé que le conseil d'administration de la société SONEDE INTERNATIONAL a autorisé à postériori des conventions soumises à son autorisation préalable et ce, contrairement aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

#### **4.5.2 RISQUES DE CHANGE :**

Le chiffre d'affaires de la société SONEDE INTERNATIONAL provient à 95% de l'export des services en relation avec le conseil, l'assistance technique et la supervision des travaux.

De ce fait, à chaque augmentation de la parité (dinars/devises), la société bénéficie soit d'une plus-value de change réalisée ou latente en attendant le dénouement de l'évènement de l'encaissement de la créance. Par contre, chaque fois que la parité (dinars/devises) diminue, une moins-value de change est constatée ou latente en attendant le dénouement de l'évènement de l'encaissement de la créance.

Il est à signaler à ce niveau que la société ne dispose d'aucun moyen de couverture contre les variations du taux de change, ce qui l'expose à un risque de change.

#### **4.5.3 RISQUES LIES A LA CONCURRENCE**

L'activité de SONEDE INTERNATIONAL est très concurrentielle. En effet, à l'échelle internationale, la société se trouve confronter à des sociétés africaines et françaises qui exercent dans le même secteur.

Les sociétés françaises connaissent le marché africain du fait qu'ils sont implantés depuis des décennies, alors que les autres sociétés africaines misent essentiellement sur la réduction des prix de leurs prestations, pour qu'elles puissent gagner des marchés.

Pour la société SONEDE INTERNATIONAL, elle mise sur les facteurs clés de succès suivants afin de se différencier par rapports aux autres concurrents à savoir :

1. La proximité géographique par rapport aux clients potentiels du marché africain ;
2. La crédibilité de la SONEDE en tant qu'opérateur reconnu ;
3. Le savoir-faire des Experts SONEDE ;
4. La haute valeur ajoutée en relation avec l'accomplissement des contrats avec les clients ;
5. La réactivité de l'équipe projet face aux demandes d'éclaircissements des clients ainsi que leurs observations ;
6. Le suivi des études stratégiques faites par les bailleurs de fonds étrangers.

#### **4.5.4 RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION**

La SONEDE INTERNATIONAL de part son activité totalement exportatrice est contrainte de s'adapter à la réglementation de plusieurs pays à la fois. A cet effet, une procédure spécifique a été mise en place consistant à :

- Demander aux actionnaires de référence de communiquer à la société les remarques et les documents (les textes légaux, la jurisprudence) en relation pour se prémunir contre les éventuels imprévus ;
- Demander au conseiller juridique, ayant une longue expérience dans la réglementation de plusieurs pays africains, de communiquer ses remarques et ses conseils pour maîtriser les risques y afférant.

#### **4.5.5 RISQUE FISCAL DE DOUBLE IMPOSITION SUR MARCHES ETRANGERS**

La société opère dans un environnement international, de ce fait il faut se conformer à la réglementation fiscale des différents pays dans lesquels des marchés ont été signés.

A cet effet, des conventions de non double imposition ont été signées entre la Tunisie et certains autres pays Africains.

Toutefois, un risque de double imposition pourrait avoir lieu avec les pays avec lesquels la Tunisie n'a pas encore signé une convention de non double imposition à l'instar du Gabon, Benin etc...

Il est à signaler à ce niveau que le commissaire aux comptes a évoqué ce risque dans son rapport sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2021.

Pour se prémunir contre ce risque, la SONEDE INTERNATIONAL a fait appel à un cabinet spécialisé pour l'orienter dans toutes les démarches et les procédures dans le but de diminuer au maximum le risque de double imposition sur les marchés étrangers.

#### **4.5.6 RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Dans la mesure où l'activité de la société dépend exclusivement des appels d'offres et des adjudications dans le cas d'un financement par des bailleurs de fonds étrangers ou sur le budget de l'Etat de quelques pays africains, donc il y a un risque sur le plan de charge de la société et des périodes de sous activité pourraient avoir lieu.

A cet effet, SONEDE INTERNATIONAL a tissé au cours de cette décennie des relations de partenariat et de confiance avec plusieurs opérateurs sur le marché africain pour réaliser des missions de formation, de management de projets, de coaching et d'assistance technique, missions financées sur le budget des opérateurs locaux.

#### **4.5.7 RISQUES DE CONTREPARTIE OU DE REGLEMENT**

La société se trouve confrontée à un risque de créances impayées tel le cas du projet Tchad et Aquaknight.

A cet effet, la société a constaté des provisions sur ces créances du fait de l'existence de difficulté avérées de recouvrement.

#### **4.5.8 RISQUES D'INSTABILITE SECURITAIRE DANS CERTAINS PAYS AFRICAIN**

L'activité de SONEDE INTERNATIONAL est orientée à l'international principalement le continent africain.

Le risque d'instabilité sécuritaire dans certains pays africains est pris en considération par le suivi du risque pays publié par les instances de notation à l'échelle internationale.

### **4.6 DEPENDANCES :**

#### **4.6.1 DEPENDANCE VIS-A-VIS DE FOURNISSEURS**

SONEDE INTERNATIONAL a signé une convention de partenariat avec la SONEDE à l'effet de mettre à sa disposition le Know-How reconnu et apprécié des employés de la SONEDE à l'échelle africain.

Cette situation favorise la dépendance exclusive de la SONEDE INTERNATIONAL vis-à-vis de la SONEDE en ce qui concerne les moyens humains ainsi que matériels.

En effet, pour mener à bien les projets, SONEDE INTERNATIONAL se trouve confronter au risque de non disponibilité des profils nécessaires sur la base de données de SONEDE du fait que les experts concernés sont affectés sur d'autres projets sur le territoire national.

#### **4.6.2 DEPENDANCE A L'EGARD DES CLIENTS**

Les clients de SONEDE INTERNATIONAL sont des opérateurs publics agissant dans le secteur de l'eau, des différents pays avec lesquels la société a signé des conventions dans le cadre des appels d'offres.

Ainsi, le portefeuille client géré par la société est diversifié, ce qui fait que le risque de dépendance par rapport à un client bien déterminé se trouve minime.

### **4.7 LITIGES ET ARBITRAGE EN COURS**

NEANT

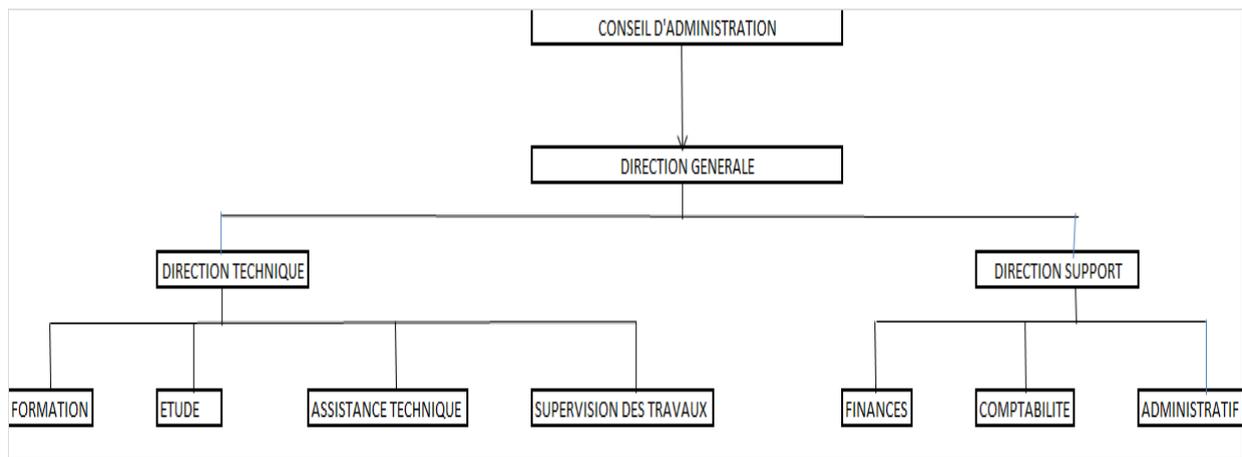
## 4.8. ORGANISATION DE LA SOCIETE

### 4.8.1 GOUVERNANCE

La société SONEDE INTERNATIONAL est administrée par un Conseil d'administration composé de huit (8) membres et présidé par Mr Mosbah HELALI.

Le Conseil d'administration réuni le 03/01/2020 a nommé Mr Abderraouf NOUICER en tant que Directeur Général de la société.

L'organigramme fonctionnel actuel de la société, au 31/12/2021 se présente comme suit :



Cet organigramme sera soumis au prochain Conseil d'administration pour approbation.

#### A/ Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a pour mission de tracer les grandes lignes du développement de SONEDE INTERNATIONAL, de mettre en place la stratégie de développement et de veiller à l'application de ces mesures.

#### B/ La Direction Générale

La Direction Générale de la société est assurée par un Directeur Général.

La Direction Générale est responsable de la définition et de la mise en œuvre de la politique générale de la société. Elle en surveille régulièrement le bon fonctionnement, s'assure de la bonne adéquation des moyens dévolus aux objectifs et à la politique générale de la société au regard des risques et veille à la mise en œuvre des processus de contrôle et de reporting à l'organe délibérant.

#### C/ Direction Support :

Cette direction se charge des affaires financières et comptables ainsi que la gestion administrative.

## **D/ Direction Technique :**

Cette direction englobe les quatre (4) corps de métier de SONEDE INTERNATIONAL. A cet effet, elle est en charge des dossiers techniques et commerciaux en assurant :

- La promotion de l'activité commerciale de la société, en ramenant des nouvelles commandes et des marchés et assurant un certain dynamisme permettant la fidélisation et la satisfaction de la clientèle ;
- La bonne réalisation des projets ;
- La supervision des études produit et la mise en place de procédure pour améliorer l'efficacité du travail.

### **4.8.2. CONTROLE INTERNE**

Le système de contrôle interne de SONEDE INTERNATIONAL a connu, depuis la date de création, plusieurs adaptations en vue de répondre aux exigences de contrôle et de suivi des risques inhérentes à l'activité.

Le système de contrôle interne de la société consacre l'existence d'un contrôle à trois niveaux :

1. Un contrôle de premier niveau assuré par les mécanismes incrémentés au niveau du système d'information ainsi que par les procédures de contrôles effectués avant, en cours, et après la réalisation des transactions.
2. Un contrôle de deuxième niveau assuré par les deux directions (techniques et support) assurant une supervision de l'activité à l'échelle des unités opérationnelles et des différentes structures de gestion ; ce contrôle permanent a un rôle capital dans le dispositif de contrôle interne dans la mesure où il est responsable de la sécurité au quotidien à travers le respect permanent par l'ensemble des intervenants des opérations traitées, des règles et procédures en vigueur ,
3. Le contrôle de troisième niveau est assuré, suivant une démarche de complémentarité et de synergie, par la direction générale

Toutefois dans son rapport sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2021, le commissaire aux comptes a relevé certaines défaillances au niveau du système de contrôle interne de la société dont notamment :

- La société n'a pas procédé à un inventaire physique de ses immobilisations au 31/12/2021 ;
- L'organigramme de la société n'est pas encore approuvé par le Conseil d'Administration ;
- Le projet Aquaknight inactif depuis plus de 5 ans continue à figurer au niveau de l'actif et du passif du bilan ;
- Au titre de l'exercice 2021, la société n'a pas présenté le chiffre d'affaires lié à l'exportation et les achats en suspension de TVA au niveau des déclarations mensuelles.

### 4.8.3. SYSTEME D'INFORMATION

SONEDE INTERNATIONAL dispose d'une application pour la gestion des projets et l'établissement des devis.

Cette application permet le suivi des projets en temps opportun.

## 4.9 POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF

### 4.9.1. EFFECTIF DE LA SOCIETE

Au 31/12/2021, la société SONEDE INTERNATIONAL emploie 6 salariés, dont deux (02) en détachement de la SONEDE à savoir le Directeur Général et un agent d'exécution.

Affectation	2021	2020
Cadre	5	5
Agents de maitrise	-	-
Agents d'exécution	1	1
<b>Total Effectif</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

### 4.9.2. LE SYSTEME DE REMUNERATION

La rémunération du personnel de la société se décline comme suit :

- Une partie fixe : un salaire de base mensuel fixe selon le profil ;
- Une partie variable : des primes et des avantages accordés en fonction de l'ancienneté du salarié, le poste sur lequel il est affecté, les objectifs préfixés, etc... ;
- Une prime de présence ;
- Une prime de transport ;

La fixation du système de rémunération s'inspire largement de la grille appliquée par la SONEDE.

### 4.9.3. FORMATION ET POLITIQUE D'INTERESSEMENT

Etant une société de service, l'activité de SONEDE INTERNATIONAL compte essentiellement sur le savoir-faire de ses équipes et donne en conséquence une importance primordiale à leur formation.

Consciente de son importance dans le développement de son activité, SONEDE INTERNATIONAL place la formation du personnel parmi ses priorités. Les formations peuvent être faites par des experts externes (cabinet de formation) ou internes assurées par les cadres supérieurs de la SONEDE.

Les salariés de SONEDE INTERNATIONAL peuvent prétendre à une prime de rendement (qui est égale à un salaire) au cas où ils atteignent les objectifs qui leurs sont assignés, et ce suite à une évaluation faite par le Directeur Général de SONEDE INTERNATIONAL.

## 4.10. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA SOCIETE

### 4.10.1 INVESTISSEMENTS RECENTS OU EN COURS DE REALISATION

Le projet d'affermage du réseau d'eau potable en milieu rural au Bénin (Lot n°2) financé par la Banque Mondiale comporte deux composantes à savoir :

- Composante n°1 : Affermage du réseau d'eau potable en milieu rural au Bénin pour une période de dix ans
- Composante n°2 : Réalisation des travaux de mise en conformité des réseaux et des ouvrages.

SONEDE INTERNATIONAL a participé à ce projet en tant que chef de file avec deux partenaires dont l'un est béninois. Un accord de groupement a été signé avant la soumission de l'offre.

Le Groupement a été déclaré adjudicataire de ce marché d'affermage au Bénin.

En 2022, une société d'affermage est constituée au Bénin « SBA des eaux », avec une **participation** de 66%, de SONEDE INTERNATIONAL, équivalent à **660.000 DT**.

### 4.10.2 INVESTISSEMENTS FUTURS

En TND	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
Investissements Matériel Informatique	44 000	-	45 000	-	20 000

#### 4.11. MATRICE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES)

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Soutien de la part des actionnaires de référence à savoir : SONEDE, STUDI, SCET.	Notoriété insuffisante.
Une stratégie de développement sélective et ciblée.	La structure financière ne permet pas d'engager des projets d'envergure à l'international.
Des ressources humaines qualifiées et expérimentées sont mises à la disposition de SONEDE INTERNATIONAL en vue d'accomplir les missions confiées dans les meilleures conditions.	Dépendance vis-à-vis de la SONEDE par rapport aux moyens matériels et compétences humaines.
Une organisation réactive capable de s'adapter aux différentes situations et aux attentes des clients. En effet, l'expérience reconnue des Ingénieurs opérant sur les projets a fait en sorte que tous les projets sont gérés conformément aux principes des normes de l'Association Française de Normalisation (AFNOR) telles que reprises par les normes européennes.	
OPPORTUNITES	MENACES
Opportunité d'affaires importantes sur le marché africain	Forte intensité concurrentielle locale et étrangère
La demande, en relation avec l'activité de la SONEDE, augmente considérablement, à l'échelle internationale	Complexité et diversité de la réglementation
La plupart des projets sont financés par des bailleurs de fonds de renommé	Instabilité sécuritaire dans certains pays africains

## CHAPITRE 5 - PATRIMOINE-SITUATION FINANCIERE-RESULTAT

### 5.1. PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31/12/2021

#### 5.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2021

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2021										
DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Reclas. Et Acquisition 2021	Cession 2021	Valeur Brute au 31/12/2021	Tx Amt	Cumul Amt au 31/12/2020	Dotation aux Amt 31/12/2021	Régul Amt CAC en 2021	Cumul Amt au 31/12/2021	VCN au 31/12/2021
Site WEB		3 480		3 480	33%		606		606	2 874
Logiciels	5 284			5 284	33%	4 822	227		5 049	234
Equipements de bureaux	12 962	5 433		18 395	20%	11 408	524		11 932	6 463
Matériel Informatique	36 257	7 280		43 537	33%	30 957	3 617		34 574	8 963
Matériel de transport	179 026			179 026	20%	11 260	35 805		47 064	131 961
Installations et Agencements	4 553	22 696		27 249	10%	3 268	1 065		4 333	22 916
<b>TOTAL</b>	<b>238 081</b>	<b>38 888</b>		<b>276 970</b>		<b>61 714</b>	<b>41 845</b>		<b>103 559</b>	<b>173 411</b>

#### 5.1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31/12/2021

Cette rubrique enregistre la participation dans la société SOGES, pour un montant de 2.199 DT, qui est totalement provisionnée.

### 5.2 PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 31/12/2021

NEANT

## **5.3 RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE**

### **5.3.1. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2021**

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2021, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, en ce qui concerne :

- L'état des flux de trésorerie présenté parmi les états financiers n'est pas établi conformément aux dispositions de la conforme à norme 01 norme générale et à l'annexe 5 de ladite norme.

Par ailleurs, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Une note portant sur les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de la couverture contre les risques de change et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NCT 01 norme générale.

- Une note portant sur la conversion des opérations en monnaie étrangères et ce, conformément aux dispositions de la NC 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

- Une note sur les immobilisations financières et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements.

**La société s'engage, pour l'établissement des états financiers, à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et à la réglementation en vigueur et ce, pour les états financiers arrêtés au 31/12/2022 et suivants.**

### 5.3.1.1 BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE

(en DT)

ACTIFS	Notes	31/12/202 1	31/12/202 0	31/12/2019 (* )
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		8 764	5 284	4 595
Moins : Amortissements		5 655	4 822	4 595
	<b>1</b>	<b>3 108</b>	<b>462</b>	<b>0</b>
Immobilisations corporelles		268 206	232 798	126 146
Moins : Amortissements		97 903	56 892	119 561
	<b>2</b>	<b>170 303</b>	<b>175 906</b>	<b>6 585</b>
Immobilisations financières		4 899	4 899	4 899
Moins : Dépréciation		2 199	0	0
	<b>3</b>	<b>2 700</b>	<b>4 899</b>	<b>4 899</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>		<b>176 111</b>	<b>181 266</b>	<b>11 484</b>
Autres Actifs non courants		0	0	0
<b>Total des Actifs non courants</b>		<b>176 111</b>	<b>181 266</b>	<b>11 484</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks				
		-	-	-
Moins : Dépréciation				
		-	-	-
		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Clients et comptes rattachés		2 067 773	1 842 409	1 482 690 (*)
Moins : Provisions		1 352 010	1 316 908	1 316 908
	<b>4</b>	<b>715 764</b>	<b>525 501</b>	<b>165 782</b>
Compte de régularisation et autres actifs courants		4 004 365	4 102 207	4 298 774(*)
Moins : Provisions		65 578	18 227	18 227
	<b>5</b>	<b>3 938 787</b>	<b>4 083 980</b>	<b>4 280 547</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>6</b>	0	11 197	511 196
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>7</b>	1 528 686	1 222 097	763 522
<b>Total des Actifs courants</b>		<b>6 183 237</b>	<b>5 842 775</b>	<b>5 721 047</b>
<b>Total des Actifs</b>		<b>6 359 348</b>	<b>6 024 041</b>	<b>5 732 531</b>

(\*) Données retraitées en 2020 pour les besoins de comparabilité

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Réserves Légales		63 583	37 701	19 464
Autres capitaux propres		0	0	0
Résultats reportés		391 770	146 516	808
<b>Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice</b>		<b>1 455 353</b>	<b>1 184 217</b>	<b>1 020 273</b>
Résultat de l'exercice		511 704	371 136	363 945
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>8</b>	<b>1 967 057</b>	<b>1 555 353</b>	<b>1 384 217</b>
<b>PASSIFS</b>				
Passifs non courants				
Provisions pour risques et charges		19 307	19 307	19 307
Emprunts bancaires		0	0	0
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>19 307</b>	<b>19 307</b>	<b>19 307</b>
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>9</b>	29 609	27 918	76 616
Autres passifs courants	<b>10</b>	4 343 375	4 421 464	4 252 391
Concours bancaires et autres Passifs financiers		0	0	0
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 372 984</b>	<b>4 449 381</b>	<b>4 329 007</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>4 392 291</b>	<b>4 468 688</b>	<b>4 348 314</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>6 359 348</b>	<b>6 024 041</b>	<b>5 732 531</b>

5.3.1.2 ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE

(en DT)

LIBELLE	Notes	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Revenus	<b>11</b>	2 004 050	1 399 456	1 890 179
Autres produits	<b>12</b>	15 269	15 456	0
<b>Total Revenus</b>		<b>2 019 318</b>	<b>1 414 913</b>	<b>1 890 179</b>
Variation des stocks				
Achats		371 822	332 227	724 801
Charges de personnel	<b>13</b>	87 863	106 118	64 805(*)
Dotations aux amortissements et provisions		126 497	18 458	25 833
Autres charges d'exploitation	<b>14</b>	738 544	674 268	684 816(*)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>694 593</b>	<b>283 842</b>	<b>389 924</b>
Charges financières nettes		30 684	1 982	73 055
Produits financiers	<b>15</b>	27 933	90 098	55 854
Autres produits ordinaires		309	51 977	2 478
Autres pertes ordinaires		36 360	39	-
<b>Résultats des activités ordinaires avant impôts</b>		<b>655 791</b>	<b>423 896</b>	<b>375 201</b>
Impôt sur les bénéfices		144 087	52 760	11 256
<b>Résultat des activités ordinaires après impôts</b>		<b>511 704</b>	<b>371 136</b>	<b>363 945</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>511 704</b>	<b>371 136</b>	<b>363 945</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-	-
<b>Résultat de l'exercice après modification comptable</b>		<b>511 704</b>	<b>371 136</b>	<b>363 945</b>

(\*) Données retraitées en 2020 pour les besoins de comparabilité

### 5.3.1.3 ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES AU 31 DECEMBRE

(en DT)

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net de l'exercice	511 704	371 136	363 945
Dotations aux amortissements et aux prov.	126 497	18 458	25 833
Variation :			
Clients	(225 365)	(359 719)	(69 628)
Stocks			
Autres créances	109 038	196 567	(290 566)
Placements			
Fournisseurs et autres dettes	(76 398)	120 375	(16 581)
Plus values sur cession d'immobilisation	-	(51 977)	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>445 477</b>	<b>294 839</b>	<b>13 003</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(38 888)	(188 241)	(3 243)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		51 977	
Décaissements provenant de l'octroi des prêts	-	-	-
Encaissements provenant des cessions d'immobilisations financières	-	-	-
Flux liés aux réserves du fonds social	-	-	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</b>	<b>(38 888)</b>	<b>(136 264)</b>	<b>(3 243)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-	-
Remboursements des emprunts en principal et intérêts	-	-	-
Dividendes et autres distributions payées	(100 000)	(200 000)	-
Dividendes et autres distributions reçues	-	-	-
Dividendes versés	-	-	(100 000)
Encaissements / Décaissements pour acquisition SICAV	-	500 000	(5 238)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>(100 000)</b>	<b>300 000</b>	<b>(105 238)</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>306 588</b>	<b>458 576</b>	<b>(95 478)</b>
Trésorerie du début d'exercice	1 222 097	763 522	859 000
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 528 686</b>	<b>1 222 097</b>	<b>763 522</b>

## A/ PRESENTATION DE LA SOCIETE

### ✓ **Forme de la société et structure de capital**

SONEDE INTERNATIONAL est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, de droit Tunisien, totalement exportatrice, elle est régie par les lois et règlements en vigueur en Tunisie, et notamment le code des sociétés commerciales promulgué par la loi n°2000-93 du 03 Novembre 2000 et le code d'incitation aux investissements promulgué par la loi n°93-120 du 27 Décembre 1993.

Le capital de la société qui s'élève à **1.000.000 Dinars** et est divisé en 50.000 actions de valeur nominale égale à **20 Dinars** chacune, souscrites en numéraires et intégralement libérées lors de la souscription. Il est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	% d'intérêt
SONEDE	17 500	350 000	35%
ONAS	5 000	100 000	10%
STB INVEST (SICAR)	5 000	100 000	10%
STEG INTERNATIONAL Services	5 000	100 000	10%
STUDI INTERNATIONAL	2 500	50 000	5%
SCET	2 500	50 000	5%
COMETE Immobilière	2 500	50 000	5%
Personnes physiques	10 000	200 000	20%
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100%</b>

### ✓ **Objet :**

SONEDE INTERNATIONAL a pour objet la réalisation d'études et de services dans le domaine de l'eau ainsi que l'exploitation des réseaux et ouvrages sur le marché INTERNATIONAL ayant pour destination principale l'Afrique et le Moyen Orient.

Conformément aux statuts, la société a, notamment pour objet :

- ✓ Le suivi et la supervision des projets ;
- ✓ L'assistance technique, institutionnelle et organisationnelle ;
- ✓ La gestion et l'exploitation d'ouvrages ;
- ✓ La formation ;

## B/Faits marquants de l'exercice 2021

- ✓ SONEDE INTERNATIONAL est une société totalement exportatrice dont les bénéfices sont imposés selon le droit commun à partir de 2021. La période d'exonération de 10 ans a expiré au cours de 2020.
- ✓ Le résultat net de l'exercice **2021** est de **511.704 dinars** contre **371.136 dinars** pour **2020**, soit une augmentation de **38%** qui a été engendré principalement par l'augmentation du chiffre d'affaires qui a passé en **2020** de **1.414.913 dinars** à **2.019.318 Dinars** en **2021**.

- ✓ En 2021, SONEDE INTERNATIONAL a été déclarée adjudicataire lors de la soumission dans le cadre d'un groupement avec deux partenaires étrangers pour la réalisation d'un projet d'affermage du réseau d'eau potable en milieu rural au BENIN.

### **C/Principes comptables appliqués**

- ✓ Les comptes de la société « SONEDE INTERNATIONAL » sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises tel que fixé par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie ;
- ✓ Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.
- ✓ Les méthodes comptables de base adoptées pour l'élaboration des états financiers se résument comme suit :

#### **1. Unité monétaire :**

Les comptes de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » sont libellés en Dinars Tunisiens.

#### **2. Exercice social :**

Conformément aux statuts, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

#### **3. Immobilisations :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition ou leur valeur vénale et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire et ce selon les taux d'amortissement prévus par le décret du Ministre des Finances N° 2008 – 492 du 25/02/2008.

Les taux d'amortissement retenus sont les suivants :

	<b>Tx Amt</b>
Logiciels	33%
Équipement de bureau	20%
Matériel Informatique	33%
Matériel de transport	20%
Installations et agencements	10%

#### **4. Rémunérations du personnel**

Les rémunérations et attributions accordées aux différents agents de SONEDE INTERNATIONAL, sont comptabilisées au niveau des comptes de charges suivants : « Achats », « Charges du personnel » et « Autres charges d'exploitation ».

#### **5. Achats consommés :**

Sont comptabilisées au niveau de cette rubrique les rémunérations du personnel pour lesquelles sont établies des fiches de paie par la SONEDE et qui se décomposent en agents permanents et en agents ponctuels.

Dans ce sens, le salaire est pris en charge initialement par la SONEDE puis facturé trimestriellement par cette dernière à SONEDE INTERNATIONAL pour remboursement.

## **6. Charges du personnel :**

Sont comptabilisés au niveau de cette rubrique les salaires et les primes accordés au personnel de SONEDE INTERNATIONAL et qui sont matérialisés par des fiches de paie établies par cette dernière.

Cette rubrique comporte les rémunérations accordées aux :

- Détachés longue durée ;
- Personnels autres que les détachés longs durés (Personnel siège)
- Les indemnités de stage.

## **7. Autres charges d'exploitation :**

Sont comptabilisées au niveau de cette rubrique les charges suivantes :

- PERDIEM (Allocation de voyage) ;
- Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée ;
- Les primes du personnel extérieur détaché permanent ;
- Les primes du personnel extérieur détaché à courte durée.

### **✓ PERDIEM :**

Ce compte enregistre les allocations de voyages allouées aux différents intervenants pour détachement à l'étranger.

### **✓ Frais de séjour et de représentation des détachés à longue durée :**

Ce compte comporte les frais de séjour et de représentation pour les experts affectés à des missions à l'étranger ainsi que les indemnités d'expatriation qui leur sont réservées.

### **✓ Les primes du personnel extérieur détaché permanent :**

Ce compte comporte les indemnités mensuelles de gestion et de représentations allouées au Directeur Général pour un montant net d'impôt de **3.000 Dinars**.

### **✓ Les primes du personnel extérieur détaché à courte durée :**

Ce compte enregistre les primes accordées au personnel affecté à des missions à courte durée en Tunisie et à l'étranger.

## **Notes Bilan**

### **NOTE 1 : Immobilisations incorporelles**

Cette rubrique s'élève à **8.764 Dinars** et concerne essentiellement un logiciel de graphisme « GRAPHTECH » pour **4.366 Dinars** et un site Web pour **3.480 Dinars**.

### **NOTE 2 : Immobilisations corporelles**

La valeur de cette rubrique au 31 Décembre 2021 est de **268.206 Dinars**, amortie à hauteur de **97.903 Dinars**.

Le détail de la rubrique des immobilisations incorporelles et corporelles est présenté au niveau du tableau d'amortissement suivant :

**TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2021**

<b>DESIGNATION</b>	<b>Valeur Brute au 31/12/2020</b>	<b>Reclas. Et Acquisition 2021</b>	<b>Valeur Brute au 31/12/2021</b>	<b>Tx Amt</b>	<b>Cumul Amt au 31/12/2020</b>	<b>Dotation aux Amt 31/12/2021</b>	<b>Cumul Amt au 31/12/2021</b>	<b>VCN au 31/12/2021</b>
Site WEB		3 480	3 480	33%		606	606	2 874
Logiciels	5 284		5 284	33%	4 822	227	5 049	234
Equipements de bureaux	12 962	5 433	18 395	20%	11 408	524	11 932	6 463
Matériel Informatique	36 257	7 280	43 537	33%	30 957	3 617	34 574	8 963
Matériel de transport	179 026		179 026	20%	11 260	35 805	47 064	131 961
Installations et Agencements	4 553	22 696	27 249	10%	3 268	1 065	4 333	22 916
<b>TOTAL</b>	<b>238 081</b>	<b>38 888</b>	<b>276 970</b>		<b>61 714</b>	<b>41 845</b>	<b>103 559</b>	<b>173 411</b>

### **NOTE 3 : Immobilisations financières**

Le solde de cette rubrique s'élève à **4.899 dt** au 31 Décembre 2021. Cette rubrique est provisionnée pour **2.199 dt** au titre de la participation **SOGES**.

### **NOTE 4 : Clients et comptes rattachés**

Le solde net des comptes « Clients et comptes rattachés » s'élèvent à **715.764 Dinars** en 2021 contre **525.501 Dinars** en 2020.

Désignation	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020
SOGES/MSA	19 685	19 685
AWMC	27 133	8 476
OMMP	324	1 695
STE	1 090 657	1 090 657
STE A VENANT	206 565	206 565
SNDE MAURITANIE	361 020	285 170
SCET Tunisie	261 058	0
THE REGIONAL ENV CENTER	7 969	7 969
CNT	87 711	222 191
BEST ENGINEERING SOUSSE	5 651	0
<b>BRUT</b>	<b>2 067 773</b>	<b>1 842 409</b>
Provisions Clients (TCHAD +MSA) (4-1)	-1 316 908	-1 316 908
Provisions Clients (AWMC)	-27 133	0
Provisions Clients (REC)	-7 969	0
<b>Total provisions</b>	<b>-1 352 010</b>	<b>-1 316 908</b>
<b>TOTAL</b>	<b>715 764</b>	<b>525 501</b>

**Note 4-1** . Il s'agit des créances non encore recouvrées au titre du projet « action urgente au TCHAD ». Ces créances ont été provisionnées en totalité puisque leur chances de recouvrement sont faibles. (Pour de plus amples détails voir note 5-2)

### **NOTE 5 : Autres actifs courants**

Au 31 Décembre 2021, la valeur nette des « Autres actifs courants » est de **3.938.787 Dinars** détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020
Fournisseurs Avances et acomptes	4 000	0
Crédit TVA	13 017	12 309
Acompte provisionnel payé	38 284	0
ETAT Retenues à la source	1 382	0
<b>Sous Total</b>	<b>56 683</b>	<b>12 309</b>
Personnel Rémunération due sur les détachés longue durée	4 765	3 243
Projet AQUAKNIGHT exercice 2016 (5-1)	177	177
Projet AQUAKNIGHT exercice 2015 (5-1)	17 638	17 638
Projet AQUAKNIGHT exercice 2014 (5-1)	69 436	69 436
Projet AQUAKNIGHT exercice 2013 et ant (5-1)	150 228	150 228
Projet REC	47 351	47 351
Produits à recevoir	321	140 701
OSEF Débiteurs Divers Action Urgente (5-2)	2 807 553	2 807 553
OSEF Débiteurs Divers Avenant Action Urgente (5-2)	843 623	843 623
Charges constatées d'avance	6 590	9 947
<b>Sous Total</b>	<b>3 947 682</b>	<b>4 089 898</b>
Autres provisions	-18 227	-18 227
Provision sur projet REC	-47 351	
<b>Total provisions</b>	<b>-65 578</b>	<b>-18 227</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 938 787</b>	<b>4 083 980</b>

**Note 5-1 :** Le projet AQUAKNIGHT consiste à la mise en place d'une méthodologie de mesures et d'analyse de consommation minimale nocturne au niveau d'une zone pilote choisie en accord avec le partenaire européen et dont SONEDE INTERNATIONAL effectue la gestion pour le compte de la SONEDE. En effet, en plus des résultats de l'étude dont bénéficient la SONEDE et le partenaire étranger (à savoir l'Union Européenne représentée par l'université de Palerme), tous les équipements de mesure et de détection des fuites acquis dans le cadre de ce projet seront transférés à la SONEDE à la clôture du projet.

Le montant des dépenses relatives au dit projet s'élève au 31 Décembre 2021 à **237.479 Dinars** contre des passifs comptabilisés (subventions et autres) pour **219 252 Dinars**. Ainsi, vu l'ancienneté de ce projet, le différentiel entre les actifs et les passifs a fait l'objet d'une provision pour **18 227 dinars**.

**Note 5-2 : Projet « action urgente au TCHAD »**

Conformément aux termes définis au contrat N° 13/DG/STE/2014 du 16/12/2014 se rapportant au projet « action urgente au TCHAD » commandé par la Société Tchadienne des Eaux (STE), le groupement « SONEDE INTERNATIONAL-Société OSEF » a réalisé des études et prestations qui ont été réceptionnées sans réserves et même un avenant a été contracté pour réaliser des travaux supplémentaires au cours de 2017.

Par ailleurs, la répartition des produits entre SONEDE INTERNATIONAL et la Société Tchadienne OSEF, relatifs à ce projet, n'a pas été définie clairement au niveau de l'accord signé initialement entre ces deux parties en date du 25/11/2013.

Ainsi, pour lever toute ambiguïté, et compte tenu des travaux réalisés par chaque partie, un acte de précision signé entre SONEDE INTERNATIONAL et son partenaire la société OSEF en date du 29 juin 2017, préconise la répartition des produits comme suit :

- Le chiffre d'affaires libellé en Euro revient à SONEDE INTERNATIONAL moyennant certaines retenues relatives aux frais d'enregistrement (3%) du contrat et aux charges financières (10%),
- Le chiffre d'affaires libellé en Franc CFA revient à la société OSEF.

Au 31 Décembre 2021, le solde des créances revenant à SONEDE INTERNATIONAL est de **1.297.222 Dinars** contre un montant de **3.651.176 Dinars** pour OSEF. Ces montants n'ont pas fait l'objet d'actualisation en fin d'année et ce du fait que la société estime que le recouvrement de ces créances est quasiment compromis.

Par ailleurs, la partie revenant à SONEDE INTERNATIONAL logée dans les comptes « Clients » **1.297.222 Dinars**, est totalement provisionnée et ce puisque les chances de recouvrement sont très faibles.

#### **NOTE 6 : Placements et autres actifs financiers**

Le solde des « Placements et autres actifs financiers » est nul fin 2021 contre **11.197 Dinars** en 2020.

#### **NOTE 7 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Le détail de cette rubrique au 31 Décembre 2021 se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020
STB DINAR	38 452	533 118
STB EURO	1 265 686	413 656
STB DOLLARS	222 550	268 704
STB DINAR REC	97	4 385
CAISSE	1 901	2 235
<b>TOTAL</b>	<b>1 528 686</b>	<b>1 222 097</b>

#### **NOTE 8 : Capitaux propres avant affectation**

Le tableau de mouvement des capitaux propres est comme suit :

<b>TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES</b>					
	Capital	Réserves Légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>SOLDE 31/12/2020</b>	<b>1 000 000</b>	<b>37 701</b>	<b>146 516</b>	<b>371 136</b>	<b>1 555 353</b>
Résultats reportés		25 882	245 254	-371 136	-100 000
Résultat de l'exercice				511 704	511 704
Dividende					
<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>1 000 000</b>	<b>63 583</b>	<b>391 770</b>	<b>511 704</b>	<b>1 967 057</b>

### **Note 8-1 Résultat par action**

Au 31 Décembre 2021, le résultat par action se présente comme suit :

*(Montants en dinars)*

Désignation	2021	2020
Résultat net	511704	371136
Nombre d'action	50 000	50 000
<b>Résultat par action</b>	<b>10,234</b>	<b>7,423</b>

### **NOTE 9 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Au 31 Décembre 2021, la valeur de cette rubrique étant de **29.609 Dinars**, est détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020
Fournisseurs	20 963	19 273
Fournisseurs RG PROJET REC	8 645	8 645
<b>TOTAL</b>	<b>29 609</b>	<b>27 918</b>

### **NOTE 10 : Autres passifs courants**

La valeur de cette rubrique au 31 Décembre 2021 est de **4.343.375 Dinars**, détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020
Dettes provisionnées pour congés payés	13 525	11 293
Receveur des finances	24 484	16 921
Impôt à payer	136 081	16 172
RS sur placement	4 742	0
CSS à payer	9 005	4 156
CNRPS	3 828	3 828
CNSS	4 157	5 626
Charges à payer	69 954	66 250
Facture SONEDE	33 664	0
Projet AQUAKNIGHT dépenses non encore payées	66 868	66 868
Projet AQUAKNIGHT exercice 2012	152 384	152 384
Provisions pour risques projet Mauritanie	44 306	44 306
Actionnaires compte de dividendes	31 488	30 466
Créditeurs Divers	2 199	2 199
OSEF Créditeurs divers Action Urgente (10-1)	2 807 553	2 807 553
OSEF Créditeurs divers Avenant Action Urgente (10-1)	843 623	843 623
Autres prestataires de services	95 513	349 819
	<b>4 343 375</b>	<b>4 421 463</b>

#### **Note (10-1) Dettes OSEF :**

Les dettes OSEF correspondent à la quote-part de ce dernier dans les facturations établies pour la STE dans le cadre du projet « action urgente » au TCHAD et de l'avenant s'y rapportant. Ces dettes sont comptabilisées indépendamment des charges engagées par le partenaire OSEF et ce conformément à l'acte de précision de l'accord SONEDE INTERNATIONAL/OSEF signé en date du 29 juin 2017.

## Notes État de Résultat

### **NOTE 11 : Revenus :**

Les «Revenus» s'élèvent à **2.004.050 Dinars** en 2021 contre **1.399.456 Dinars** en 2020 et qui se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020
<b>CA export</b>	<b>1 994 713</b>	<b>1 391 956</b>
NIJER	59 733	0
ARABIE SAOUDITE	133 255	59 614
OUZBEKISTON	27 271	0
DJIBOUTI	118 159	70 000
MAURITANIE	0	215 987
MAURITANIE FORMATION	11 512	
MAURITANIE NOUADHIBOU	0	342 780
DAO MAURITANIE NOUADHIBOU	362 043	0
MAURITANIE NOUADHIBOU FORAGE	46 420	0
MAURITANIE NAOUAKCHAT	0	388 476
IRAK	0	27 793
GABON	769 094	217 307
GUINEE	467 227	70 000
<b>MARCHE LOCAL</b>	<b>9 336</b>	<b>7 500</b>
OMMP TN	4 336	0
BEST ENGINEERING SOUSSE	5 000	0
AWMC	0	7 500
<b>Total</b>	<b>2 004 050</b>	<b>1 399 456</b>

### **NOTE 12 : Achats consommés**

Les achats consommés s'élèvent au 31 Décembre 2021 à **371.822 Dinars**, détaillés comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020
Achats carburant	8 575	13 165
Achats fournitures	5 634	2 126
Eau électricité	1 203	1 362
Autres achats	9 315	1 832
Factures Sonede	137 873	101 919
Achats de prestations de services	209 223	211 823
<b>Total</b>	<b>371 822</b>	<b>332 227</b>

### **NOTE 13 : Charges de personnel**

Les «Charges de personnel» s'élèvent à **87.863 Dinars** en 2021 contre **106.118 Dinars** en 2020.

Désignation	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020
Rémunération détachés longue durée	0	16 538
Salaires autres que les détachés LD	64 714	62 371
Provisions congés payés	2 232	6 702
Salaire sivp	9 497	7 320
Charges patronales	11 420	12 499
Autres charges de personnels	0	688
<b>Total</b>	<b>87 863</b>	<b>106 118</b>

#### **NOTE 14 : Autres charges d'exploitation**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020
Locations	18 908	17 938
Entretien et réparation	1 828	5 787
Primes assurance	9 567	3 802
Sous traitance générale	0	7 303
Services extérieurs divers	15 656	1 912
Prime du personnel extérieur détaché permanent	39 835	29 829
Personnel extérieur à l'entreprise	1 412	1 176
Personnel Détachés courtes durées	239 817	383 141
Honoraires	14 051	27 625
Jetons de présence	11 250	11 250
Reception	2 691	2 545
PERDIUM	115 729	80 278
Transports biens et personnel	543	
Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée	24 800	22 955
Frais postaux	3 091	6 593
Publicités publications relations publiques	14 057	5 124
Services bancaires	2 592	2 724
Déplacements	92 044	56 643
Divers	4 558	2 863
TCL	2 016	1 409
TIMBRES DE VOYAGE	600	540
Pénalité de retard	788	605
Droits et taxes	11 674	2 225
RS libérateur GABON	111 037	0
<b>Total</b>	<b>738 544</b>	<b>674 268</b>

#### **NOTE 15 : Produits financiers**

Au 31 Décembre 2021, les produits financiers totalisent **27.933 dinars** :

Désignation	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020
Agios créditeurs	3859	2853
Revenus de VMP	0	44 102
Gain de change	15 936	15 769
Gain de change latent	8 137	27 374
<b>Total</b>	<b>27 933</b>	<b>90 098</b>

## Notes État de flux de trésorerie

### **NOTE 16 : Dividendes versés**

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 Juin 2021 les actionnaires ont décidé de procéder à une distribution de dividende pour un montant total de 100.000 dt.

### **NOTE 17 : Variation de la trésorerie**

Au 31 Décembre 2021, la variation de la trésorerie se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020
STB DINAR	38 452	533 118
STB EURO	1 265 686	413 656
STB DOLLARS	222 550	268 704
STB DINAR REC	97	4 385
CAISSE	1 901	2 235
<b>TOTAL</b>	<b>1 528 686</b>	<b>1 222 097</b>

### **NOTE 18 : Informations sur les parties liées**

Au 31 Décembre 2021, les opérations réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Parties liées	Objet	Montants en Dinars
Dettes SONEDE	Prise en charge des frais du personnel (charges)	-138.164
Dettes SONEDE	Prise en charge des frais du personnel (Dettes)	-33.664

### **Note 19 : Engagements hors bilan**

Au 31 Décembre 2021, SONEDE INTERNATIONAL ne dispose pas d'engagements hors bilan.

### **Note 20- Evénements postérieurs**

Les présents états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 18 Février 2022 et ne reflètent pas de ce fait les éventuels événements survenus postérieurement à cette date.

5.3.1.5 RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE 2021

Tunis, le 3 Mars 2022

*Mesdames et Messieurs les actionnaires  
De SONEDE INTERNATIONAL*

*Rapport sur l'audit des états financiers*

**Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «**SONEDE INTERNATIONAL**» joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 Décembre 2021, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de **1.967.057** Dinars y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à **511.704** Dinars.

**À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie.**

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs immobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

### ***Le Commissaire aux Comptes***

Zouheir BEN ALI

**Zouheir BEN ALI**  
Expert Comptable  
Commissaire aux comptes  
Membre de l'Ordre des experts comptables de Tunisie  
Tél: 71 963 999 - Fax: 71 962 430

Tunis, le 3 Mars 2022

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
De SONEDE INTERNATIONAL**

*Mesdames et Messieurs les actionnaires,*

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2021 :**

Il est à signaler que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021. Elles concernent :

1. SONEDE INTERNATIONAL a conclu avec la SONEDE, une convention de détachement du personnel de la SONEDE auprès de votre société à partir du 20 Novembre 2021. Les charges du personnel détaché auprès de SONEDE INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à **138.164 Dinars**.
2. SONEDE INTERNATIONAL a conclu avec la SONEDE, en date du 21 juin 2011 une convention portant sur les modalités et les engagements des deux parties dans le cadre de la réalisation de projet AQUAKNIGHT.

À cet égard, il convient de rappeler que cette convention dont le commencement de l'exécution a été entamé en 2012 porte sur les engagements suivants :

- La SONEDE et SONEDE INTERNATIONAL ont convenu de désigner une équipe pour la gestion dudit projet composée de deux cadres de SONEDE INTERNATIONAL et quatre cadres de la SONEDE.
- La SONEDE s'engage à mettre, gracieusement, à la disposition de SONEDE INTERNATIONAL, à chaque fois que le besoin se manifeste, les cadres affectés à la dite équipe de gestion de projet.
- La SONEDE s'engage à verser à SONEDE INTERNATIONAL, chaque année, un montant équivalent à **10%** du coût annuel du projet et ce dans la limite de **28.740 dinars** au titre de la première année, **3.800 dinars** au titre de la deuxième année et **3.570 Dinars** au titre de la troisième année. Seule la première tranche a été encaissée par la société.
- Les équipements de mesure et de détection de fuites acquis dans le cadre de ce projet seront transférés à la SONEDE à la clôture du projet.

- SONEDE INTERNATIONAL s'engage à payer les montants des travaux de réalisation du projet sur présentation des factures par la SONEDE et ce dans la limite du budget alloué audit projet.

### **II- Conventions et opérations conclues durant l'exercice 2021**

- En date du 21 avril 2021, SONEDE INTERNATIONAL a chargé HANNON CAPITAL, société apparentée avec STUDI, pour la réalisation d'une mission de conseil financier se rapportant au projet d'affermage au Benin qui sera piloté par la société.
- Cette mission a été conduite vue l'importance des engagements à prendre dans le cadre du dit projet comportant une partie travaux et une partie exploitation.
- La rémunération de HANNON CAPITAL est de 34.000 dt hors taxes facturables à la remise du document de présentation destiné au conseil d'administration.

### **III- Rémunération des dirigeants**

- Le Directeur Général de SONEDE INTERNATIONAL perçoit, en plus de son salaire mensuel obtenu auprès de la SONEDE et refacturé à votre société dans le cadre de la convention de détachement, les primes et avantages suivants :
  - Une indemnité mensuelle de gestion et de représentation.
  - Une voiture avec prise en charge de SONEDE INTERNATIONAL des dépenses de circulation et des frais d'entretien et un contingent mensuel d'essences SP. En plus, la société prend en charge les frais de téléphone mobile du Directeur Général.
- En 2021, les engagements envers les dirigeants de la société se présentent comme suit :

Charges de l'exercice	Directeur Général	Président du conseil d'administration	Membres du conseil d'administration
Salaires, primes et indemnités	90 509	-	
charges sociales légales	13 336	-	
Avantages en nature (Bons de carburant, frais de téléphone, et autres)	10 380	-	
Jetons de présence	-	-	11 250
<b>Total</b>	<b>114 225</b>	<b>Néant</b>	<b>11 250</b>

Par ailleurs, en dehors de ces opérations, nos investigations n'ont révélé aucune convention sauf des opérations normales et courantes rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants de code des sociétés commerciales.

Enfin, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et visée aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

### **Le Commissaire aux Comptes**

**Zouheir BEN ALI**  
 Expert Comptable  
 Commissaire aux comptes  
 Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
 Tél: 71 963 999 - Fax: 71 962 430

## **5.3.2. NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2021**

### **1. CONVENTIONS**

#### **a) Convention SONEDE-SONEDE INTERNATIONAL n°1**

La convention n°1 conclue entre SONEDE et SONEDE INTERNATIONAL a pour objet la mise à disposition du personnel de la SONEDE auprès de SONEDE INTERNATIONAL sous forme d'un détachement de longue ou de courte durée. Cette convention est renouvelable chaque trois années. La convention actuelle commence à courir à partir 20 novembre 2021 et a été approuvée par le conseil d'administration n° 40 en date du 18 février 2022.

#### **b) Convention SONEDE-SONEDE INTERNATIONAL n°2**

La convention pour la réalisation du projet AQUANIGNT établie entre SONEDE et SONEDE INTERNATIONAL concerne la mise en place d'une méthodologie de mesures et d'analyses de la consommation d'eau ainsi que l'échange d'expérience entre les partenaires de deux rives de la méditerranée. Le montant de la convention est de 36 100 DT, la SONEDE a payé 28740 DT par chèque le 27/04/2012. Le reste du montant soit 7 370 DT a fait l'objet d'une relance en date du 31 décembre 2015. SONEDE INTERNATIONAL fera le nécessaire pour activer le règlement de ce montant par la SONEDE.

### **2. NOTE RELATIVE A LA CONVENTION ENTRE SONEDE INTERNATIONAL ET HANNON CAPITAL**

Concernant la nature de relation entre SONEDE INTERNATIONAL, HANNON CAPITAL, la SONEDE et la société STUDI nous vous précisons ce qui suit :

- Le Groupe STUDI comprend parmi ses filiales STUDI International et HANNON CAPITAL,
- STUDI International détient une participation de 20% au capital de HANNON CAPITAL,
- La SONEDE et STUDI International sont des actionnaires au capital de SONEDE INTERNATIONAL à concurrence respectivement de 35% et 5%,
- Aucune relation n'existe entre la SONEDE et STUDI International, entre la SONEDE et HANNON CAPITAL, entre SONEDE INTERNATIONAL et HANNON CAPITAL.

### **3. NOTE RELATIVE A LA REMUNERATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président du Conseil d'Administration n'a pas de rémunération spécifique. Il perçoit uniquement l'équivalent de deux jetons de présence soit 2500 DT brute par an. La distribution de jetons de présence est décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration.

En 2021, les engagements envers les dirigeants de la société se présentent comme suit :

<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Directeur Général</b>	<b>Président du Conseil d'Administration</b>	<b>Membres du Conseil d'Administration</b>
Salaires, primes et indemnités	90 509		
Charges sociales légales	13 336		
Avantages en nature (Bons de carburant, frais de téléphone, et autres)	10 380		
Jetons de présence	-	2 500	8 750
<b>Total</b>	<b>114 225</b>	<b>2 500</b>	<b>8 750</b>

#### **4. NOTE PORTANT SUR LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES GAINS ET DES PERTES DE CHANGE**

L'activité de SONEDE INTERNATIONAL est une activité de service orientée vers l'export. A ce titre, toute augmentation de la parité de change avec le dinar est en faveur de la société, en effet cette appréciation est de nature à augmenter la contrepartie en dinars en termes de recouvrement de la créance.

Par contre, le règlement des factures libellées en devises des consultants qui opèrent avec la SONEDE INTERNATIONAL donnera lieu à des pertes de change (réalisées ou latentes) par suite de l'appréciation des devises par rapport au dinar.

Ainsi, les gains et les pertes de change sont traités conformément à la Norme Comptable N° 15 du Système Comptable des Entreprises.

Le risque de change n'est pas significatif et SONEDE INTERNATIONAL n'a pas fait recours à des moyens spécifiques de couverture tels que les Swaps ou les contrats à terme.

#### **5. NOTE PORTANT SUR LA CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERES**

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par SONEDE INTERNATIONAL est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Les fluctuations ultérieures du cours de la monnaie étrangère ont une incidence sur l'équivalent dans la monnaie de comptabilisation des éléments monétaires, ce qui donne lieu à une différence de change, un gain ou à une perte de change.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

- Les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture
- Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération
- Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés à la juste valeur exprimée en monnaies étrangères, sont présentés aux taux de change en vigueur à la date où cette valeur a été déterminée.

## **6. NOTE COMPLEMENTAIRE A LA NOTE 3 : « IMMOBILISATIONS FINANCIERES »**

Les placements détenus par SONEDE INTERNATIONAL au 31/12/2021 s'élèvent à 2.199 dt au titre de la participation dans le capital de la société : SOGES.

Il ne s'agit pas d'un montant significatif. Cette participation est évaluée au coût historique et elle est provisionnée en totalité.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Immobilisations Financières	% de détention	Coût d'acquisition	Provision constituée	VNC
SOGES	5%	2.199	2.199	0
DEPOT ET CAUTIONNEMENT		2 700	0	2 700
<b>TOTAL</b>		<b>4 899</b>	<b>2 199</b>	<b>2 700</b>

## **7. NOTE RELATIVE A L'EXPLICATION DES PRINCIPALES VARIATIONS DE L'ETAT DE RESULTAT**

### **Charges de personnel**

Les Charges de personnel s'élèvent à 87.863 Dinars en 2021 contre 106.118 Dinars en 2020, soit une diminution de 18.255 DT.

Cette diminution est principalement engendrée par le non recours en 2021 aux services des détachés longue durée et ce, en fonction des projets gérés par SONEDE INTERNATIONAL au cours de 2021.

La rémunération des détachés longue durée était de 16.538 DT au 31/12/2020 et nulle en 2021, soit une variation négative de – 16.538 DT.

Désignation	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020
Rémunération détachés longue durée	0	16 538
Salaires autres que les détachés LD	64 714	62 371
Provisions congés payés	2 232	6 702
Salaire sivp	9 497	7 320
Charges patronales	11 420	12 499
Autres charges de personnels	0	688
<b>Total</b>	<b>87 863</b>	<b>106 118</b>

## Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements se présentent comme suit :

LIBELLE	2021	2020	Variation
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>126 497</b>	<b>18 458</b>	<b>108 039</b>

L'explication de l'augmentation en 2021 comparativement à 2020 est détaillée ci-après :

LIBELLE	2021	2020	Variation
Dotations aux amortissements Immobilisations Incorporelles	833	227	606
Dotations aux amortissements Immobilisations Corporelles	41 012	18 231	22 781
Dotations aux provisions clients douteux	35 102	0	35 102
Dotations aux provisions autres actifs courants	47 351	0	47 351
Dotations aux provisions immobilisations financières	2 199	0	2 199
<b>TOTAL</b>	<b>126 497</b>	<b>18 458</b>	<b>108 039</b>

SONEDE INTERNATIONAL a estimé nécessaire de constater des provisions pour dépréciation des créances clients, d'autres actifs courants et d'immobilisations financières.

## Charges financières nettes

Au 31 Décembre 2021, les charges financières totalisent 30.684 dinars :

Désignation	Valeur au 31/12/2021	Valeur au 31/12/2020
Pertes de change	11 537	1 982
Perte de change latente	19 147	0
<b>Total</b>	<b>30 684</b>	<b>1 982</b>

## **8. NOTE RECTIFICATIVE DE LA NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES**

Avant affectation, la situation, au 31/12/2021, des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Solde Capital	Réserves Légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres 2020 avant affectation</b>	<b>1 000 000</b>	<b>37 701</b>	<b>146 516</b>	<b>371 136</b>	<b>1 555 353</b>
Dividendes				(100 000)	(100 000)
Affectation en réserves		25 882	245 254	(271 136)	
<b>Capitaux propres après affectation 2020</b>	<b>1 000 000</b>	<b>63 583</b>	<b>391 770</b>	<b>0</b>	<b>1 455 353</b>
Résultat 2021				511 704	511 704
<b>Capitaux propres 2021 avant affectation</b>	<b>1 000 000</b>	<b>63 583</b>	<b>391 770</b>	<b>511 704</b>	<b>1 967 057</b>

## 9. NOTE PORTANT SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS

SONEDE INTERNATIONAL déclare qu'aucun évènement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice 2021 et la date de remise du prospectus pouvant avoir des conséquences significatives sur la situation financière telle qu'arrêtée au 31/12/2021.

## 10. ETATS DE FLUX DE TRESORERIE RECTIFICATIF

<b>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2021</b>		
	<u>TND</u>	<u>TND</u>
<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	-	-
Résultat net de l'exercice	511 704	371 136
Dotations aux amortissements et aux provisions	126 497	18 458
Variation :		
Clients	(225 365)	(359 719)
Stocks		
Compte de régularisation et autres actifs courants	97 842	196 567
Placements et autres actifs financiers	11 197	500 000
Fournisseurs et autres dettes	(76 398)	120 375
Plus values sur cession d'immobilisation		(51 977)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>445 477</b>	<b>794 839</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décassements provenant des investissements gros entretiens		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(38 888)	(188 241)
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		51 977
Décassements provenant de l'octroi des prêts		
Encaissements provenant des cessions d'immobilisations financières		
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</b>	<b>(38 888)</b>	<b>(136 264)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Remboursements des emprunts en principal et intérêts		
Dividendes et autres distributions payées	(100 000)	(200 000)
Dividendes et autres distributions reçues		
Dividendes versés		
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>(100 000)</b>	<b>(200 000)</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>306 588</b>	<b>458 576</b>
<b>Trésorerie du début d'exercice</b>	<b>1 222 097</b>	<b>763 522</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 528 686</b>	<b>1 222 097</b>

### 5.3.3. ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2021

NEANT

### 5.3.4. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 31 DECEMBRE :

(en DT)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION											
(exprimé en dinars)											
PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	2019	2020	2021		2019	2020	2021	SOLDES	2019	2020	2021
Revenus	1 890 179	1 399 457	2 004 050								
Autres produits d'exploitation	0	15 456	15 269								
				Cout des matières consommés	724 801	332 227	371 822				
<b>Production</b>	<b>1 890 179</b>	<b>1 414 913</b>	<b>2 019 319</b>	<b>Achats consommés</b>	<b>724 801</b>	<b>332 227</b>	<b>371 822</b>	<b>Marge Commerciale</b>	<b>1 165 378</b>	<b>1 082 686</b>	<b>1 647 497</b>
Marge Commerciale	1 165 378	1 082 686	1 647 497	Autres Charges d'exploitation	684 816	674 268	738 544				
<b>Sous Total</b>	<b>1 165 378</b>	<b>1 082 686</b>	<b>1 647 497</b>	<b>Sous Total</b>	<b>684 816</b>	<b>674 268</b>	<b>738 544</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>480 562</b>	<b>408 418</b>	<b>908 953</b>
Valeur ajoutée brute	480 562	408 419	908 953								
				Charges de personnel	64 805	106 118	87 863				
<b>Sous Total</b>	<b>480 562</b>	<b>408 419</b>	<b>908 953</b>	<b>Sous Total</b>	<b>64 805</b>	<b>106 118</b>	<b>87 863</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>415 757</b>	<b>302 301</b>	<b>821 090</b>
Excédent brut d'exploitation	415 757	302 301	821 090	Autres charges ordinaires	0	39	36 360				
Autres produits ordinaires	2 478	51 977	309	Charges financières	73 055	1 982	30 684				
Produits financiers	55 854	90 098	27 933	Dotation aux amortissements	25 833	18 458	126 497				
				Impôt sur les bénéfices	11 256	52 760	144 087				
<b>Total</b>	<b>474 089</b>	<b>444 376</b>	<b>849 331</b>	<b>Total</b>	<b>110 144</b>	<b>73 240</b>	<b>337 627</b>	<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>363 945</b>	<b>371 136</b>	<b>511 704</b>

### 5.3.5. TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(en DT)

Désignation	Solde Capital	Réserves Légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31/12/2019 avant affectation</b>	<b>1 000 000</b>	<b>19 464</b>	<b>808</b>	<b>363 945</b>	<b>1 384 218</b>
<b>Affectation AGO 17/07/2020</b>					
Dividendes				(200 000)	(200 000)
Affectation en réserves		18 237	145 708	(163 945)	0
<b>Capitaux propres après affectation 2019</b>	<b>1 000 000</b>	<b>37 701</b>	<b>146 516</b>	<b>0</b>	<b>1 184 217</b>
Résultat 2020				371 136	371 136
<b>Capitaux propres au 31/12/2020 avant affectation</b>	<b>1 000 000</b>	<b>37 701</b>	<b>146 516</b>	<b>371 136</b>	<b>1 555 353</b>
<b>Affectation AGO 25/06/2021</b>					
Dividendes				(100 000)	(100 000)
Affectation en réserves		25 882	245 254	(271 136)	
<b>Capitaux propres après affectation 2020</b>	<b>1 000 000</b>	<b>63 583</b>	<b>391 770</b>	<b>0</b>	<b>1 455 353</b>
Résultat 2021				511 704	511 704
<b>Capitaux propres au 31/12/2021 avant affectation</b>	<b>1 000 000</b>	<b>63 583</b>	<b>391 770</b>	<b>511 704</b>	<b>1 967 057</b>
<b>Affectation AGO 30/03/2022</b>					
Dividendes				(200 000)	(200 000)
Affectation en réserves		36 417	275 287	311 704	
<b>Capitaux propres après affectation 2021</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100 000</b>	<b>667 057</b>	<b>0</b>	<b>1 767 057</b>

### 5.3.6. AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en DT)

<b>LIBELLE</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
RESULTAT NET	511 704	371 136	363 945
RESULTATS REPORTES ANTERIEURS	391 770	146 516	808
<b>TOTAL</b>	<b>903 474</b>	<b>517 652</b>	<b>364 753</b>
RESERVES LEGALES	36 417	25 882	18 238
<b>BENEFICES DISTRIBUABLES</b>	<b>867 057</b>	<b>491 770</b>	<b>346 515</b>
DIVIDENDES	200 000	100 000	200 000
<b>RESULTATS REPORTES</b>	<b>667 057</b>	<b>391 770</b>	<b>146 515</b>

### 5.3.7. EVOLUTION DU BENEFICE NET ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

(en DT)

<b>LIBELLE</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Résultat d'exploitation	389 924	283 842	694 593
Résultat avant impôts	375 201	423 896	655 791
Résultat net	363 945	371 136	511 704
Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Valeur nominale	20	20	20
Nombre d'actions	50 000	50 000	50 000
Résultat net / capital social	36,39%	37,11%	51,17%
Résultat avant impôts / Capital social	37,52%	42,39%	65,58%
Résultat d'exploitation par action	7,798	5,677	13,892
Résultat avant impôts par action	7,504	8,478	13,116
Résultat net par action	7,279	7,423	10,234

### 5.3.8. EVOLUTION DES DIVIDENDES

(en DT)

<b>En DT</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Capital Social	1.000.000	1.000.000	1.000.000
Valeur Nominale	20	20	20
Nombre d'actions	50.000	50.000	50.000
Résultat Net	511.704	371.136	363.945
Dividendes (en Dinars)	200 000	100 000	200 000
Dividende par Action	4	2	4
Taux de dividende en % de la valeur nominale	20%	10%	20%
Date de mise en paiement	01/05/2022	01/09/2021	03/09/2020

### 5.3.9. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

(en DT)

En dinars	2019	2020	2021
Résultat net	363 945	371 136	511 704
Dotations aux amortissements et aux provisions	25 833	18 458	126 497
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>389 778</b>	<b>389 594</b>	<b>638 200</b>

### 5.3.10. EVOLUTION DE LA STRUCUTRE FINANCIERE

#### 5.3.10.1. FONDS DE ROULEMENT

(en DT)

En dinars	Indication	2019	2020	2021
Capitaux propres avant affectation	(1)	1 384 217	1 555 353	1 967 057
Passifs non courants	(2)	19 307	19 307	19 307
<b>Capitaux permanents</b>	<b>(3) = (1)+(2)</b>	<b>1 403 524</b>	<b>1 574 660</b>	<b>1 986 364</b>
Actifs non courants	(4)	11 484	181 266	176 111
<b>Fonds de roulement</b>	<b>(3) - (4)</b>	<b>1 392 040</b>	<b>1 393 394</b>	<b>1 810 253</b>

#### 5.3.10.2. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

(en DT)

En dinars	Indication	2019	2020	2021
Stocks	(1)	0	0	0
Clients et comptes rattachés	(2)	165 782	525 501	715 764
Autres actifs courants	(3)	4 280	4 083	3 938
Placements et autres actifs financiers	(4)	547	980	787
<b>Actifs circulant</b>	<b>(5) = (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>4 957</b>	<b>4 620</b>	<b>4 654</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	(6)	76 615	27 918	29 609
Autres passifs courants	(7)	4 252	4 421	4 343
Autres passifs financiers	(8)	391	464	375
<b>Passifs circulants</b>	<b>(9)=(6)+(7)+(8)</b>	<b>4 329</b>	<b>4 449</b>	<b>4 372</b>
<b>BFR</b>	<b>(5)-(9)</b>	<b>006</b>	<b>381</b>	<b>984</b>

### 5.3.10.3. TRESORERIE NETTE

(en DT)

En dinars	Indication	2019	2020	2021
Liquidités et équivalents de liquidités		763 522	1 222 097	1 528 686
<b>Trésorerie active</b>	<b>(1)</b>	<b>763 522</b>	<b>1 222 097</b>	<b>1 528 686</b>
Concours bancaires		0	0	0
<b>Trésorerie passive</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(1)-(2)</b>	<b>763 522</b>	<b>1 222 097</b>	<b>1 528 686</b>

### 5.3.11 PRINCIPAUX INDICATEURS ET RATIOS

#### A/ INDICATEURS

(en DT)

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actifs non courants	11 484	181 266	176 111
Actifs courants	5 721 047	5 842 775	6 183 237
Clients et comptes rattachés	165 782	525 501	715 764
Liquidités et équivalents de liquidités	763 522	1 222 097	1 528 686
Total Bilan	5 732 531	6 024 041	6 359 348
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	1 020 273	1 184 217	1 455 353
Total capitaux propres avant affectation de l'exercice	1 384 217	1 555 353	1 967 057
Capitaux permanents	1 403 524	1 574 660	1 986 364
Passifs non courants	19 307	19 307	19 307
Passifs courants	4 329 006	4 449 381	4 372 984
Fournisseurs et comptes rattachés	76 615	27 918	29 609
Total Passifs	4 348 313	4 468 688	4 392 291
Chiffre d'affaires	1 890 179	1 399 456	2 004 050
Achats consommés	724 801	332 227	371 822
Marge Commerciale (SIG)	1 165 378	1 082 686	1 647 496
Charges de personnel	64 805	106 118	87 863
Résultat d'exploitation	389 927	283 842	694 593

## B/ RATIOS

### ✍ Ratios de structure

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actifs non courants / Total Bilan	0,20%	3,01%	2,77%
Actifs courants / Total Bilan	99,80%	96,99%	97,23%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	24,15%	25,82%	30,93%
Passifs non courants / Total bilan	0,34%	0,32%	0,30%
Passifs courants / Total bilan	75,52%	73,86%	68,76%
Passifs / Total bilan	75,85%	74,18%	69,07%
Capitaux permanents / Total bilan	24,48%	26,14%	31,24%

### ✍ Ratios de gestion

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Charges de personnel / Chiffre d'affaires	3,43%	7,58%	4,38%
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	20,63%	20,28%	34,66%
Chiffre d'affaires / Total des capitaux propres avant affectation	136,55%	89,98%	101,88%

### ✍ Ratios de solvabilité

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Capitaux propres avant affectation / capitaux permanents	98,62%	98,77%	99,03%

### ✍ Ratios de liquidité

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actifs courants/ Passifs courants	132,16%	131,32%	141,40%
(Actifs courants-stocks)/Passifs courants	132,16%	131,32%	141,40%
Liquidités et équivalents de liquidité/Passifs courants	17,64%	27,47%	34,96%

### ✍ Ratios de rentabilité

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Résultat net/Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	35,67%	31,34%	35,16%
Résultat net/capitaux permanents	25,93%	23,57%	25,76%
Marge Commerciale / Total Revenus	61,65%	77,36%	82,21%
Résultat net / chiffre d'affaires	19,25%	26,52%	25,53%

## **Autres Ratios**

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Délai de règlement des fournisseurs (en jours) (*)	38	30	29
Délai de recouvrement clients (en jours) (**)	32	135	129

(\*) : (Fournisseurs et comptes rattachés / achats) \*360

(\*\*) : (Clients et comptes rattachés / Revenus) \*360

## CHAPITRE 6 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

### 6.1. MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

#### 6.1.1. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En application de l'article 13 alinéa 3.3.1 du pacte des actionnaires et de la rotation entre les trois bureaux d'étude COMETE Immobilière, SCET TUNISIE et STUDI INTERNATIONAL, c'est SCET TUNISIE qui doit désigner un administrateur pour la représenter pendant la période 2021-2023. COMETE Immobilière et STUDI International siègeront en tant qu'observateurs.

<i>ADMINISTRATEUR (a)</i>	<i>REPRESENTE PAR</i>	<i>QUALITE</i>	<i>MANDAT</i>	<i>ADRESSE</i>
Mr Mosbah HELALI	Lui même	Président	2021-2023	Tunis
SONEDE	Mr Imed BEN LILI	Membre	2021-2023	Tunis
	Madame Amel AJROUDI	Membre	2021-2023	Tunis
	Mr Mourad BEN MANSOUR	Membre	2021-2023	Tunis
STB INVEST	Mr Raouf BOUGUERRA	Membre	2021-2023	Tunis
STEG INTERNATIONAL SERVICES	Mr Abdelkader AMMAR	Membre	2021-2023	Tunis
SCET TUNISIE	Mr Salem SAKKA	Membre	2021-2023	Tunis
ONAS	Mr Mohsen LAOUINI	Membre	2021-2023	Tunis

(a) Nommés par l'AGO du 17/07/2020

#### 6.1.2. MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

<i>MEMBRE</i>	<i>FONCTION AU SEIN DE LA SOCIETE</i>	<i>MANDAT</i>
Mr Abderraouf NOUICER (b)	Directeur Général	2020-2023

(b) Nommé par le Conseil d'Administration du 03/01/2020 et ce, pour une période de trois ans à partir du 01/02/2020.

**6.1.3. PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

<b>MEMBRES</b>	<b>Fonctions exercées en dehors de SONEDE INTERNATIONAL au cours des trois dernières années</b>
Monsieur Mosbah HELALI	Président Directeur Général de la SONEDE
Monsieur Abderraouf NOUCER	Directeur Central des Etudes à la SONEDE

**6.1.4. MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES**

<i>Administrateur</i>	<i>Représenté par</i>	<i>Mandat d'administrateurs dans d'autres sociétés</i>
SONEDE	Monsieur Mosbah HELALI	ONAS
SONEDE	Monsieur Imed BEN LILI	EL KANAOUET
SONEDE	Madame Amel AJROUDI	
SONEDE	Monsieur Mourad BEN MANSOUR	Mutuelle des agents SONEDE
STB INVEST	Monsieur Raouf BOUGUERRA	EL KANAOUET, SOTAVI, STIMEC et STS
STEG International Services	Monsieur Abdelkader AMMAR	–
SCET Tunisie	Monsieur Salem SAKKA	–
ONAS	Monsieur Mohsen LAOUNI	–

### 6.1.5. FONCTION DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA SOCIETE OU L'ETABLISSEMENT QU'ILS REPRESENTENT

<i>Administrateur</i>	<i>Représenté par</i>	<i>Fonction dans la société qu'il représente</i>
SONEDE	Monsieur Mosbah HELALI	Président Directeur Général de la SONEDE
SONEDE	Monsieur Imed BEN LILI	Directeur Central des Etudes SONEDE
SONEDE	Madame Amel AJROUDI	Directeur Central de Contrôle de Gestion SONEDE
SONEDE	Monsieur Mourad BEN MANSOUR	Directeur des Etudes Générales SONEDE
STB INVEST	Monsieur Raouf BOUGUERRA	- Directeur Financier et Administratif - Chargé de la gestion de portefeuille de valeurs mobilières - Responsable de recouvrement et Juridique
STEG International Services	Monsieur Abdelkader AMMAR	Directeur
SCET Tunisie	Monsieur Salem SAKKA	Directeur
ONAS	Monsieur Mohsen LAOUNI	Ingénieur Chef de Département Central à l'Office National d'Assainissement

## 6.2. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2021

### 6.2.1. REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

Le Directeur Général de SONEDE INTERNATIONAL perçoit, en plus de son salaire mensuel obtenu auprès de la SONEDE et refacturé à votre société dans le cadre de la convention de détachement, les primes et avantages suivants :

- Une indemnité mensuelle de gestion et de représentation.
- Une voiture avec prise en charge de SONEDE INTERNATIONAL des dépenses de circulation et des frais d'entretien et un contingent mensuel d'essences SP. En plus, la société prend en charge les frais de téléphone mobile du Directeur Général.

En 2021, les engagements envers les dirigeants de la société se présentent comme suit :

Charges de l'exercice	Directeur Général	Président du Conseil d'Administration	Membres du Conseil d'Administration
Salaires, primes et indemnités	90 509		
Charges sociales légales	13 336		
Avantages en nature (Bons de carburant, frais de téléphone, et autres)	10 380		
Jetons de présence	-	2 500	8 750
<b>Total</b>	<b>114 225</b>	<b>2 500</b>	<b>8 750</b>

#### **6.2.2. PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2021**

NEANT

#### **6.3. CONTROLE**

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat (c)
Zouheir BEN ALI	Rue Lac Victoria Imm Lac des Cygnes – B3 Les Berges du Lac 1053 - Tunis	2021-2022-2023

(c) Mandat renouvelé par l'AGO du 25/06/2021.

#### **6.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :**

NEANT

## CHAPITRE 7 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PERSPECTIVES D'AVENIR

### 7.1 EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

#### 7.1.1 EVOLUTION RECENTE ET ANALYSE DE PERFORMANCES

Au premier semestre 2022 :

(en DT)

Désignation	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2022	Cumul au 30/06/2022	31/12/2022 Prévisionnel	Taux de réalisation
Chiffre d'affaires	432 638	637 375	2 562 719	24,9%
Charges d'exploitation	91 055	166 310	733 299	22,7%
Autres charges d'exploitation	302 885	422 753	1 205 426	35,1%
Taux de marge	9%	8%	24%	

Au 30/06/2022, la société a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 637.375 DT qui ne représente que 24,9% par rapport aux estimations prévues pour l'exercice 2022. Cette sous performance est due aux éléments suivants :

✍ En relation avec le projet Bénin :

Retard dans le commencement du projet du fait de l'approbation du contrat par les organes habilités n'a eu lieu qu'au mois de juillet 2022.

✍ En relation avec le projet Djibouti :

Retard dans le commencement de la prestation de SONEDE INTERNATIONAL qui consiste dans la supervision des travaux du fait qu'il n'y a pas eu désignation de l'entreprise qui sera chargé des travaux.

✍ En relation avec le projet Guinée :

Retard dans le commencement de la prestation de SONEDE INTERNATIONAL qui consiste dans la supervision des travaux du fait que le lancement du dossier de l'appel d'offres par le maitre d'ouvrage n'a pas eu lieu.

#### 7.1.2 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Les orientations stratégiques de SONEDE INTERNATIONAL fixées par le management de la société se résument exclusivement en le renforcement de sa présence dans le marché africain et Moyen Orient, en participant notamment aux différents appels d'offres lancés dans les différentes régions visées.

Dans le cadre de la réalisation de cette stratégie, la société vient d'être déclarée adjudicataire d'un marché d'affermage au Bénin, en tant que chef de file.

Etant précisé que le plan d'affaires du projet Bénin a été réalisé par la société : « Hannon Capital » et approuvé par le Conseil d'Administration de la Société.

## 7.2. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir de la société SONEDE INTERNATIONAL ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2021 audités et certifiés.

Les prévisions de la société SONEDE INTERNATIONAL et les hypothèses sous-jacentes de la période 2022-2026 ont été approuvées par le conseil d'administration du 28/03/2022 et examinés par le commissaire aux comptes de la société.

La société « SONEDE INTERNATIONAL » s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

### 7.2.1 HYPOTHESES DE L'ETAT DE RESULTAT PREVISIONNEL

Tenant compte de la situation financière projetée de SONEDE INTERNATIONAL, le plan d'affaires se base sur l'historique en matière de participation aux appels d'offres, le taux de réussite en relation avec les appels d'offres considérés et l'évolution moyenne du chiffre d'affaires au cours des cinq dernières années.

#### 7.2.1.1 HYPOTHESES DE REVENUS

Sur la base des données historiques de la société, le chiffre d'affaires est constitué à 95% de revenus à l'export et 5% du local.

L'estimation du chiffre d'affaires prend en considération :

- La moyenne des données historiques
- Le budget 2022
- L'impact des orientations stratégiques

#### A/ Estimation du chiffre d'affaires export :

Le chiffre d'affaires export provient des activités déjà exercées par la société ainsi que du nouveau projet BENIN.

(en DT)

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	TCAM 2021-2026
Bénin		615 600	850 000	850 000	850 000	850 000	-
Projets Assistanes, Formations et Supervisions	1 994 714	1 849 763	2 127 228	2 446 312	2 813 258	3 235 247	10%
<b>Chiffre d'affaires prévisionnel export</b>	<b>1 994 714</b>	<b>2 465 363</b>	<b>2 977 228</b>	<b>3 296 312</b>	<b>3 663 258</b>	<b>4 085 247</b>	<b>15%</b>

Le chiffre d'affaires provenant du projet Bénin est déterminé en fonction d'un protocole d'accord signé avec les parties prenantes selon l'évolution des travaux.

Concernant les projets d'assistance, formation et supervision, la valeur estimée est déterminée en fonction d'un taux d'évolution annuel de l'activité de 15%.

#### B/ Estimation du chiffre d'affaires local :

Le chiffre d'affaires local provient des activités déjà exercées par la société.

(en DT)

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	TCAM 2021-2026
<b>Chiffre d'affaires prévisionnel local (Assistance, Formation, Supervision)</b>	<b>9 336</b>	<b>97 356</b>	<b>111 959</b>	<b>128 753</b>	<b>148 066</b>	<b>170 276</b>	<b>79%</b>

#### C/ Estimation du chiffre d'affaires de SONEDE INTERNATIONAL sur la période (2022-2026) :

Le chiffre d'affaires estimé est comme suit :

(en DT)

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	TCAM 2021-2026
Bénin		615 600	850 000	850 000	850 000	850 000	-
Projets Assistanes, Formations et Supervisions	2 004 050	1 947 119	2 239 187	2 575 065	2 961 325	3 405 523	11%
<b>Chiffre d'Affaires Total (Export + local)</b>	<b>2 004 050</b>	<b>2 562 719</b>	<b>3 089 187</b>	<b>3 425 065</b>	<b>3 811 325</b>	<b>4 255 523</b>	<b>16%</b>

#### 7.2.1.2 HYPOTHESES DES ACHATS

Les achats consommés de la société sont constitués d'achats de prestations de services à 93% et autres achats pour 7%.

L'estimation des achats prend en considération :

- La moyenne des données historiques
- Le budget 2022
- L'impact des orientations stratégiques

En considérant que les achats représentent en moyenne 25% du chiffre d'affaires, l'évolution des achats sur la période se présente comme suit :

(en DT)

En TND	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	TCAM (2021-2026)
Achats prestations de services (y compris facture SONEDE)	347 096	453 096	729 411	808 718	899 920	1 004 803	24%
Autres achats	24 726	34 104	54 902	60 871	67 736	75 630	25%
<b>Achats</b>	<b>371 822</b>	<b>487 200</b>	<b>784 313</b>	<b>869 589</b>	<b>967 656</b>	<b>1 080 434</b>	<b>24%</b>

#### 7.2.1.3 LES CHARGES DE PERSONNEL

L'estimation des charges de personnel prend en considération :

- Un taux d'évolution annuelle de 10% par rapport à l'année précédente ;
- Le budget 2022 ;
- L'impact des orientations stratégiques ;

Les charges de personnel représentent en moyenne 6% du chiffre d'affaires sur la période 2022-2026.

Sur la période 2021-2026, ces charges se présentent comme suit :

(en DT)

En TND	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	TCAM2021-2026
Charges de personnel	87 863	184 028	202 431	222 674	244 941	269 435	25%

#### 7.2.1.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements représentent en moyenne 1% du chiffre d'affaires pour la période 2022-2026.

(en DT)

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	TCAM 2021-2026
Dotations aux amortissements Immob incorporelles	833	1 383	577	1 148	0	0	(100%)
Dotations aux amortissements Immobilisations corporelles	41 012	60 688	52 500	51 352	28 360	3 725	(38%)
Dotations aux provisions	84 652						
<b>TOTAL</b>	<b>126 497</b>	<b>62 071</b>	<b>53 077</b>	<b>52 500</b>	<b>28 360</b>	<b>3 725</b>	<b>(51%)</b>

#### 7.2.1.5 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Par hypothèse, les autres charges d'exploitation représentent 40% du chiffre d'affaires :

(en DT)

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	TCAM 2021-2026
Autres charges d'exploitation	738 544	1 205 426	1 235 675	1 370 026	1 524 530	1 702 209	18%

#### 7.2.1.6 POSITION FISCALE DE LA SOCIETE

La société SONEDE INTERNATIONAL a bénéficié du régime totalement exportateur durant les dix (10) premières années d'activité effective. Au cours de la période (2022-2026), la société ne bénéficie pas d'une exonération fiscale particulière. Un taux d'imposition effectif moyen de 15%, conformément à la réglementation en vigueur, a été retenu pour les besoins de mise en place des projections financières de la société.

### **7.2.2 HYPOTHESES DU BILAN PREVISIONNEL**

#### 7.2.2.1 LES INVESTISSEMENTS

En 2022, SONEDE INTERNATIONAL a participé au capital de la société Béninoise « SBA des eaux » à hauteur de 660.000 DT

Par ailleurs, la mise en place des lignes directrices de croissance prévue dans l'activité de SONEDE INTERNATIONAL nécessite l'acquisition du matériel informatique sur la période 2022-2026 comme suit :

(en DT)

	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
Investissements Matériel					
Informatique	44 000	-	45 000	-	20 000

### 7.2.2.2 CAPITAUX PROPRES ET POLITIQUE DE DIVIDENDES

En 2022, SONEDE INTERNATIONAL va procéder à une augmentation de capital de 2.000.000 DT.

Par ailleurs, le plan d'affaires de la société ne prévoit pas de distribution de dividendes au cours de la période 2022-2026.

### 7.2.2.3 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Les besoins de financement de la variation du BFR sur la période 2022-2026, ont été déterminés en retenant des délais de rotation moyens normatifs déterminés selon les délais historiques et les conditions usuelles ou/et conventionnelles pratiquées par la société comme suit :

1. La rubrique « Clients et comptes rattachés » représente 90 jours du chiffre d'affaires
2. La rubrique « Comptes de régularisation et autres actifs courants » est estimée à 30 jours du chiffre d'affaires
3. La rubrique « Fournisseurs et comptes rattachés » est évaluée à 90 jours des achats
4. La rubrique « Autres Passifs courants » est estimée à 30 jours du chiffre d'affaires
5. Reprise, en 2025, sur les provisions au titre du projet Tchad à hauteur de 1.316.908 DT :

Puisque, la provision a été constatée en 2014, donc après dix ans, il est possible d'enregistrer la reprise. Cette reprise est de nature à réduire les valeurs actifs et passifs constatées dans les rubriques « Compte de régularisation autres actifs courants » et « Autres passifs financiers » sur le partenaire tchadien OSEF

- ✓ En effet, la valeur de la créance de la société sur le partenaire OSEF inscrite au niveau de la rubrique « Compte de régularisation autres actifs courants » est de 3.651.176 DT,
- ✓ De même la valeur de la dette au profit du partenaire OSEF et inscrite au niveau de la rubrique « Autres Passifs Courants » s'élève à 3.651.176 DT.

Après dix ans de constatation de la provision, sa reprise permettra de diminuer la valeur des actifs et des dettes pour un montant de 3.651.176 DT.

Le tableau suivant présente les besoins de financement prévisionnels de l'exploitation en termes de variation de BFR :

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2026</b>
Clients et comptes rattachés	715 764	640 680	772 297	856 266	952 831	1 063 881
Compte de régularisation et autres actifs courants	3 938 787	3 938 787	3 938 787	3 938 787	287 611	354 627
Fournisseurs et comptes rattachés	29 609	121 800	196 078	217 397	241 914	270 108
Autres passifs courants	4 343 375	4 493 401	4 493 401	4 493 401	317 610	354 627
<b>BFR</b>	<b>281 567</b>	<b>-35 734</b>	<b>21 605</b>	<b>84 256</b>	<b>680 918</b>	<b>793 772</b>

## 7.3. LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS SONEDE INTERNATIONAL

### 7.3.1. BILANS PREVISIONNELS

<b>A C T I F S</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2026</b>
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>						
<b>Actifs immobilisés</b>						
Immobilisations incorporelles	3 108	1 726	1 148	0	0	0
Immobilisations corporelles	170 303	153 615	101 115	94 763	66 402	82 678
Immobilisations financières	2 700	662 700	662 700	662 700	662 700	662 700
Autres Actifs non courants (charges à répartir)	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des Actifs non courants</b>	<b>176 111</b>	<b>818 040</b>	<b>764 963</b>	<b>757 463</b>	<b>729 102</b>	<b>745 378</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>						
Stocks	0	0	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	715 764	640 680	772 297	856 266	952 831	1 063 881
Compte de régularisation et autres actifs courants	3 938 787	3 938 787	3 938 787	3 938 787	287 611	354 627
Placements et autres actifs financiers	0	0	0	0	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	1 528 686	3 734 453	4 421 829	5 140 413	5 461 073	6 351 705
<b>Total des Actifs courants</b>	<b>6 183 237</b>	<b>8 313 920</b>	<b>9 132 913</b>	<b>9 935 467</b>	<b>6 701 515</b>	<b>7 770 213</b>
<b>Total des Actifs</b>	<b>6 359 348</b>	<b>9 131 960</b>	<b>9 897 876</b>	<b>10 692 929</b>	<b>7 430 617</b>	<b>8 515 590</b>

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2026</b>
<b>Capitaux propres</b>						
Capital social	1 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Réserves Légales	63 583	94 783	135 468	180 981	233 273	293 259
Autres capitaux propres	0	0	0	0	0	0
Résultats reportés	391 770	872 273	1 361 984	2 008 108	2 729 551	3 558 526
<b>Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice</b>	<b>1 455 353</b>	<b>3 967 057</b>	<b>4 497 452</b>	<b>5 189 090</b>	<b>5 962 824</b>	<b>6 851 786</b>
Résultat de l'exercice	511 704	530 395	691 638	773 735	888 961	1 019 762
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>1 967 057</b>	<b>4 497 452</b>	<b>5 189 090</b>	<b>5 962 824</b>	<b>6 851 786</b>	<b>7 871 548</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>						
<b>Passifs non courants</b>						
Provisions pour risques et charges	19 307	19 307	19 307	19 307	19 307	19 307
Emprunts bancaires	0	0	0	0	0	0
<b>Prêts associés</b>		0	0	0	0	0
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>19 307</b>					
<b>Passifs courants</b>						
Fournisseurs et comptes rattachés	29 609	121 800	196 078	217 397	241 914	270 108
Autres passifs courants	4 343 375	4 493 401	4 493 401	4 493 401	317 610	354 627
Autres Passifs financiers	0	0	0	0	0	0
<b>Total des passifs courants</b>	<b>4 372 984</b>	<b>4 615 201</b>	<b>4 689 479</b>	<b>4 710 798</b>	<b>559 524</b>	<b>624 735</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>4 392 291</b>	<b>4 634 508</b>	<b>4 708 786</b>	<b>4 730 105</b>	<b>578 832</b>	<b>644 043</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>6 359 348</b>	<b>9 131 960</b>	<b>9 897 876</b>	<b>10 692 929</b>	<b>7 430 617</b>	<b>8 515 590</b>

### 7.3.2. ETATS DE RESULTATS PREVISIONNELS

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
Revenus	2 004 050	2 562 719	3 089 187	3 425 065	3 811 325	4 255 523
Autres produits	15 269	0	0	0	1 316 908	0
<b>Total Revenus</b>	<b>2 019 318</b>	<b>2 562 719</b>	<b>3 089 187</b>	<b>3 425 065</b>	<b>5 128 233</b>	<b>4 255 523</b>
Variation des stocks						
Achats	371 822	487 200	784 313	869 589	967 656	1 080 434
Charges de personnel	87 863	184 028	202 431	222 674	244 941	269 435
Dotations aux amortissements et provisions	126 497	62 071	53 077	52 500	28 360	3 725
Autres charges d'exploitation	738 544	1 205 426	1 235 675	1 370 026	1 524 530	1 702 209
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>694 593</b>	<b>623 994</b>	<b>813 691</b>	<b>910 276</b>	<b>2 362 745</b>	<b>1 199 720</b>
Charges financières nettes	30 684	0	0	0	0	0
Produits financiers	27 933	0	0	0	0	0
Autres produits ordinaires	309	0	0	0	0	0
Autres pertes ordinaires	36 360	0	0	0	1 316 908	0
<b>Résultats des activités ordinaires avant impôts</b>	<b>655 791</b>	<b>623 994</b>	<b>813 691</b>	<b>910 276</b>	<b>1 045 837</b>	<b>1 199 720</b>
Impôt sur les bénéfices	144 087	93 599	122 054	136 541	156 876	179 958
<b>Résultat des activités ordinaires après impôts</b>	<b>511 704</b>	<b>530 395</b>	<b>691 638</b>	<b>773 735</b>	<b>888 961</b>	<b>1 019 762</b>

### 7.3.3. ETATS DE FLUX DE TRESORERIE PREVISIONNELS

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>						
Résultat net de l'exercice	511 704	530 395	691 638	773 735	888 961	1 019 762
Dotations aux amortissements et aux provisions	126 497	62 071	53 077	52 500	28 360	3 725
Variation :						
Clients	(225 365)	75 084	(131 617)	(83 970)	(96 565)	(111 050)
Stocks		0	0	0	0	0
Autres créances	109 038	0	0	0	3 651 176	(67 016)
Fournisseurs et autres dettes	(76 398)	242 217	74 278	21 319	(4 151 273)	65 211
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<b>445 477</b>	<b>909 767</b>	<b>687 376</b>	<b>763 584</b>	<b>320 659</b>	<b>910 633</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(38 888)	(44 000)	0	(45 000)	0	(20 000)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	(660 000)				
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	<b>(38 888)</b>	<b>(704 000)</b>	<b>0</b>	<b>(45 000)</b>	<b>0</b>	<b>(20 000)</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>						
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	2 000 000				
Remboursements des emprunts en principal et intérêts		0	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions payées	(100 000)					
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	<b>-100 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>306 588</b>	<b>2 205 767</b>	<b>687 376</b>	<b>718 584</b>	<b>320 659</b>	<b>890 633</b>
<b>Trésorerie du début d'exercice</b>	<b>1 222 098</b>	<b>1 528 686</b>	<b>3 734 453</b>	<b>4 421 829</b>	<b>5 140 413</b>	<b>5 461 073</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 528 686</b>	<b>3 734 453</b>	<b>4 421 829</b>	<b>5 140 413</b>	<b>5 461 073</b>	<b>6 351 705</b>

### 7.3.4. INDICATEURS DE GESTION PREVISIONNELS

(en DT)

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2026</b>
Actifs non courants	176 111	818 040	764 963	757 463	729 102	745 378
Actifs courants	6 183 237	8 313 920	9 132 913	9 935 467	6 701 515	7 770 213
Clients et comptes rattachés	715 764	640 680	772 297	856 266	952 831	1 063 881
Liquidités et équivalents de liquidités	1 528 686	3 734 453	4 421 829	5 140 413	5 461 073	6 351 705
<b>Total Bilan</b>	<b>6 359 348</b>	<b>9 131 960</b>	<b>9 897 876</b>	<b>10 692 929</b>	<b>7 430 617</b>	<b>8 515 590</b>
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	1 455 353	3 967 057	4 497 452	5 189 090	5 962 824	6 851 786
Total capitaux propres avant affectation de l'exercice	1 967 057	4 497 452	5 189 090	5 962 824	6 851 786	7 871 548
Capitaux permanents	1 986 364	4 516 759	5 208 397	5 982 132	6 871 093	7 890 855
Passifs non courants	19 307	19 307	19 307	19 307	19 307	19 307
Passifs courants	4 372 984	4 615 201	4 689 479	4 710 798	559 524	624 735
Fournisseurs et comptes rattachés	29 609	121 800	196 078	217 397	241 914	270 108
<b>Total Passifs</b>	<b>4 392 291</b>	<b>4 634 508</b>	<b>4 708 786</b>	<b>4 730 105</b>	<b>578 832</b>	<b>644 043</b>
Chiffre d'affaires	2 004 050	2 562 719	3 089 187	3 425 065	3 811 325	4 255 523
Achats consommés	371 822	487 200	784 313	869 589	967 656	1 080 434
Marge commerciale	1 647 496	2 075 519	2 304 874	2 555 476	4 160 576	3 175 090
Charges de personnel	87 863	184 028	202 431	222 674	244 941	269 435
Résultat d'exploitation	694 593	623 994	813 691	910 276	2 362 745	1 199 720

### 7.3.5. RATIOS FINANCIERS PREVISIONNELS

#### 📌 Ratios de structure

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2026</b>
Actifs non courants / Total Bilan	2,77%	8,96%	7,73%	7,08%	9,81%	8,75%
Actifs courants / Total Bilan	97,23%	91,04%	92,27%	92,92%	90,19%	91,25%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	30,93%	49,25%	52,43%	55,76%	92,21%	92,44%
Passifs non courants / Total bilan	0,30%	0,21%	0,20%	0,18%	0,26%	0,23%
Passifs courants / Total bilan	68,76%	50,54%	47,38%	44,06%	7,53%	7,34%
Passifs / Total bilan	69,07%	50,75%	47,57%	44,24%	7,79%	7,56%
Capitaux permanents / Total bilan	31,24%	49,46%	52,62%	55,94%	92,47%	92,66%

### 📌 Ratios de gestion

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2026</b>
Charges de personnel / Chiffre d'affaires	4,38%	7,18%	6,55%	6,50%	6,43%	6,33%
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	34,66%	24,35%	26,34%	26,58%	61,99%	28,19%
Chiffre d'affaires / Total des capitaux propres avant affectation	101,88%	56,98%	59,53%	57,44%	55,63%	54,06%

### 📌 Ratios de solvabilité

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2026</b>
Total des capitaux propres avant affectation / capitaux permanents	99,03%	99,57%	99,63%	99,68%	99,72%	99,76%

### 📌 Ratios de liquidité

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2026</b>
Actifs courants/ Passifs courants	141,40%	180,14%	194,75%	210,91%	1197,72%	1243,76%
(Actifs courants-stocks)/Passifs courants	141,40%	180,14%	194,75%	210,91%	1197,72%	1243,76%
Liquidités et équivalents de liquidité/Passifs courants	34,96%	80,92%	94,29%	109,12%	976,02%	1016,70%

### 📌 Ratios de rentabilité

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2026</b>
Résultat net/Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	35,16%	13,37%	15,38%	14,91%	14,91%	14,88%
Résultat net/capitaux permanents	25,76%	11,74%	13,28%	12,93%	12,94%	12,92%
Marge Commerciale / Total Revenus	82,21%	80,99%	74,61%	74,61%	81,13%	74,61%
Résultat net / chiffre d'affaires	25,53%	20,70%	22,39%	22,59%	23,32%	23,96%

### 📌 Autres Ratios

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2026</b>
Délai de règlement des fournisseurs (en jours)	29 (*)	90	90	90	90	90
Délai de recouvrement clients (en jours)	129 (**)	90	90	90	90	90

(\*) : (Fournisseurs et comptes rattachés / achats) \*360

(\*\*) : (Clients et comptes rattachés / Revenus) \*360

### 7.3.6. MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

(en DT)

En dinars	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Résultat net	511 704	530 395	691 638	773 735	888 961	1 019 762
Dotations aux amortissements et aux provisions	126 497	62 071	53 077	52 500	28 360	3 725
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>638 200</b>	<b>592 466</b>	<b>744 715</b>	<b>826 235</b>	<b>917 322</b>	<b>1 023 487</b>

### 7.3.7. AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2022 A 2026

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société SONEDE INTERNATIONAL et conformément aux dispositions légales, nous avons examiné les données financières prévisionnelles élaborées par SONEDE INTERNATIONAL et dont les principaux paramètres prévisionnels se présentent comme suit :

(en MDT)

Désignation	2022	2023	2024	2025	2026
Chiffre d'affaires HT	2 562	3 089	3 425	3 811	4 255
Résultat net	530	692	774	889	1 020
Capitaux propres	4 497	5 189	5 963	6 852	7 872
Total Bilan	9 132	9 898	10 693	7 431	8 516

Ces projections financières et les hypothèses qui ont été retenues pour leur élaboration ont été établies par la Direction Générale et approuvées par le Conseil d'Administration de la société.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie. Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 09 Mai 2022

**Le commissaire aux comptes**

**Zouheir BEN ALI**

**Zouheir BEN ALI**  
Expert Comptable  
Commissaire aux comptes  
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Tél: 71 963 999 - Fax: 71 962 430

# Société « SONEDE INTERNATIONAL »

Société Anonyme au capital de 1 000 000 dinars divisé en 50 000 actions  
de nominal 20 dinar entièrement libérées

Identifiant unique : 1119736 V

Siège social : Colisée Saula Esc B , 3 ème étage, El Manar II - Tunis 2092 -

Tél : +216 71 875 860 / Fax : +216 71 875 850

Statut déposé au greffe du tribunal de première instance

## Augmentation de capital en numéraire de 1 000 000 DT à 3 000 000 DT par l'émission de 100 000 actions nouvelles au prix de 20 DT

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28/01/2022 dont PV enregistré à la Recette des Finances El Menzah 9 en date du 03/02/2022 sous le n°9359

Visa du Conseil du Marché Financier n° 29 AOUT 2022 du N° 22 / 1083

Notice Légale publiée au JORT n°107 du 09/09/2022

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° \_\_\_\_\_

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres n° 10209077108755578815 ouvert auprès de la Banque STB agence El Manar

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr.....	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
Nationalité : .....	N° .....
Délivrée le : ..... / ..... / ..... à .....	Profession/activité : .....
Adresse : .....	Code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....

Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même <input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de: <input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du ..... et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.
--

Identité du mandant : Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & prénom : .....	Personne morale : Raison Sociale .....
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° .....	Identifiant Unique .....
Délivrée le : ..... à .....	Matricule Fiscale .....
Profession / activité : .....	
Adresse : .....	Code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....

Déclare(ons) souscrire (2) : .....  
(en chiffres) ..... actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2022 à hauteur de la libération soit de moitié.

- 1) A titre irréductible: à raison de (02) actions nouvelles pour une (01) ancienne contre la remise des mes/ nos (1) et/ou (2):  
..... Actions anciennes  
..... Droits acquis en Bourse (attestation N° ..... du ..... / ..... / .....)  
..... Total des droits de souscription donnant droit à ..... actions nouvelles
- 2) A titre réductible : à ..... actions nouvelles

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces  
 Par chèque n° ..... Tiré sur ..... Agence .....  
 Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert chez ..... agence .....

La somme de ..... représentant le montant des actions souscrites, à raison de 20 DT par action.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche  
Tunis, le .....

Signature (3)

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »



COPIE

## Société « SONEDE INTERNATIONAL »

Société Anonyme au capital de 1 000 000 dinars divisé en 50 000 actions  
de nominal 20 dinar entièrement libérées

Identifiant unique : 1119736 V

Siège social : Colisée Saula Esc B , 3 ème étage, El Manar II - Tunis 2092 -

Tél : +216 71 875 860 / Fax : +216 71 875 850

Statut déposé au greffe du tribunal de première instance

### Augmentation de capital en numéraire de 1 000 000 DT à 3 000 000 DT par l'émission de 100 000 actions nouvelles au prix de 20 DT

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28/01/2022 dont PV enregistré à la Recette des Finances El Menzah 9 en date du 03/02/2022 sous le n°9359

Visa du Conseil du Marché Financier n° 22 / 1083 du 29 AOÛT 2022

Notice Légale publiée au JORT n° 107 du 09/09/2022

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° \_\_\_\_\_

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres n° 10209077108755578815 ouvert  
auprès de la Banque STB agence El Manar

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr.....	
Nationalité : .....	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N°.....	Délivrée le: ..... / ..... / ..... à .....
Profession/activité : .....	
Adresse : ..... Code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même <input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de: <input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du ..... et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.	
Identité du mandant :	
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom : .....	Raison Sociale .....
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	Identifiant Unique .....
N°.....	Matricule Fiscale.....
Délivrée le: ..... à .....	
Profession / activité : .....	
Adresse : ..... Code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....	

Déclare(ons) souscrire (2) : .....

(en chiffres)..... actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2022 à hauteur de la libération soit de moitié.

1) **A titre irréductible:** à raison de (02) actions nouvelles pour une (01) ancienne contre la remise des mes/ nos (1) et/ou (2):

..... Actions anciennes

..... Droits acquis en Bourse (attestation N° ..... du ..... / ..... / .....)

..... Total des droits de souscription donnant droit à ..... actions nouvelles

2) **A titre réductible :** à ..... actions nouvelles

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

En espèces

Par chèque n° ..... Tiré sur ..... Agence .....

Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert chez ..... agence .....

La somme de ..... représentant le montant des actions souscrites, à raison de 20 DT par action.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

Tunis, le .....

Signature (3)

1) Cocher la case correspondante

4) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

5) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »

